UNATRANS
UNION NATIONALE DES TRANSMISSIONS, DU NUMÉRIQUE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
(Association régie par la loi de 1901)
BP 3
94272 LE KREMLIN BICÊTRE
CCP 656-81 Y 020
Téléphone et Fax : 01 56 20 35 45
Site : www.unatrans.fr

Président honoraire
COL (h) Claude BOUTHILLIER

BUREAU
Président national
GDI (2s) Yves-Tristan BOISSAN

Président Adjoint
GBR (2s) Daniel FRECHER

Délégué général
Col (er) Jacques HUG

Secrétaire général
COL (h) Philippe BIBAL

Secrétaire adjoint
LTN (h) Jean LE NORCY

Trésorier
CBA (h) Joël POLAIRE

Trésorier adjoint
MAJ (er) Marc SARRI

COMITE DE LECTURE
GDI (2s) Yves BOISSAN
GBR (2s) Daniel FRÉCHER
COL (h) Philippe BIBAL
COL (er) Jacques HUG
LCL (h) Roger LAFONTA
CBA (h) Joël POLAIRE
ADJ (er) Jean-Philippe CHAMPARNAUD

BULLETIN N°43 : SOMMAIRE

Juillet 2019

Éditorial du Président National, GDI Yves-Tristan BOISSAN .. (p. 3)

Des nouvelles des SIC : ..... (p. 5)
- Nomination d'officiers généraux..... (p. 7)
- Adieux aux armes du Général KEROUAULT ..... (p. 18)

Des nouvelles de l'UNATRANS : ..... (p. 13)
- Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2019 ..... (p. 15)
- Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2019 ..... (p. 16)
- Lancement des Actes du Colloque de 2018 "Cent-cinquantenaire des transmissions militaires" ..... (p. 18)
- Hommage des élèves du collège "Général Ferrié" de Draguignan ..... (p. 21)
- Visite à la 47° CTI de la BSPP ..... (p. 22)
- Visite du laboratoire de la lauréate du Prix FERRIÉ 2018 ..... (p. 23)
- Médailles d'Honneur des Transmissions – Promotion 2019..... (p. 29)

La Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris : ..... (p. 31)
- Les moyens et les Transmissions des Pompiers de Paris..... (p. 32)

Des nouvelles de nos Associations et Amicales : ..... (p. 39)
- Congrès AVAT..... (p. 40)

Devoir de mémoire : ..... (p. 41)
- Plaque "LCL ROMON" du centre de Transmissions de Mayence ..... (p. 43)
- Le Traité de Versailles (1919) ..... (p. 44)

Carnet de l'UNATRANS : Carnet gris ..... (p. 47)
- Général BOTTRIE..... (p. 50)
- Général DELORS ..... (p. 51)
- Général DEY ..... (p. 52)
- Daniel MANTZER ..... (p. 54)
- Gilbert PIERRAT ..... (p. 53)

- Annuaire des présidents de l'UNATRANS..... (p. 55)
- Conseil d'Administration de l'UNATRANS ..... (p. 58)

L'édito du Président
L'UNATRANS fait peau neuve !

Les médias en parlent moins et nous devons sans doute nous en réjouir. Je veux parler des combats que nos soldats continuent de mener de par le monde et notamment dans la bande sahélo-saharienne.

Nous ne devons toutefois pas oublier que ces actions de guerre sont dures et force est de constater que nos troupes ont encore subi des pertes au cours de ce premier semestre 2019.

En métropole également, nos forces de sécurité ont été très engagées. Une nouvelle fois, comme toujours, en pensant à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent pour nous protéger, nous rendons hommage à la mémoire de ceux qui nous ont quittés et nous apportons notre soutien à ceux qui souffrent dans leur chair.

Au plan des activités, la grande figure du général FERRIÉ a encore été mise à l'honneur par deux fois, le 28 février à Paris et le 28 mai à Draguignan, à l'initiative de la Principale du collège Général Ferrié de cette cité varoise. Deux visites passionnantes nous ont aussi été proposées, celle de la compagnie SIC de la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris à Saint-Ouen le 19 mars et celle des laboratoires d'Orange à Châtillon dans lesquels travaille la lauréate du Prix Ferrié 2018 le 11 avril.

Mais les six premiers mois de l'année ont surtout été occupés par la préparation de la publication des Actes du colloque de septembre 2018 consacrés au 150ème anniversaire des transmissions militaires dont le lancement officiel s'est déroulé au Fort de Bicêtre le 27 juin, et par la tenue de nos assemblées générales, ordinaire et extraordinaire.

L'UNATRANS est ainsi très satisfaite de laisser aux jeunes générations un nouveau travail académique consacré aux transmissions militaires, en espérant qu'elles sauront à leur tour apporter en temps opportun les résultats de nouvelles recherches. L'Histoire s'écrit, s'amende et s'enrichit en permanence. Vous découvrirez dans ces pages quel heureux concours de circonstance nous a permis de retrouver la plaque *Centre lieutenant-colonel ROMON* qui avait été apposée en 1948 dans les locaux du centre de transmissions de Mayence.

Par ailleurs, il fallait qu'après deux ans de réflexions nous parvenions à proposer une nouvelle version des statuts de notre association, les anciens n'étant plus d'actualité.

Il appartient désormais à l'équipe qui compose notre conseil d'administration de continuer à faire vivre l'UNATRANS.

Comme pour beaucoup d'associations patriotiques, la disparition nous guette en raison du vieillissement des adhérents, notamment les plus actifs que je veux encore remercier très chaleureusement pour leur présence joyeuse et leur engagement.

Je forme des vœux pour que nous trouvions les voies et moyens d'intéresser les plus jeunes à nos activités.

Une piste n'est-elle pas de nous rapprocher, sous une forme ou sous une autre, des formations d'active ?

GDI Yves-Tristan Boissan
Président de l'UNATRANS

NOUVELLES

DES

SIC

Le général de brigade Norbert CHASSANG Général Adjoint Opérations du COMSIC

Le général de brigade Norbert CHASSANG est né le 7 août 1967 à RIVE-DE-GIER (Loire).

Il intègre l'École spéciale militaire de SAINT-CYR COËTQUIDAN en 1987, promotion « lieutenant TOM MOREL », puis choisit l'Artillerie.

Après une année de formation à l'École d'application de l'artillerie de DRAGUIGNAN (1990 - 1991), il sert comme lieutenant au 51 e Régiment d'artillerie de Wittlich en Allemagne en tant que chef de section sol-air très courte portée. En 1993, il est désigné pour servir au 35 e Régiment d'artillerie parachutiste de Tarbes en tant qu'officier adjoint de la 5 e batterie, unité de défense sol-air de la 11 e division parachutiste. Il est engagé à Sarajevo en tant qu'officier de liaison artillerie auprès du Bataillon d'infanterie n°2 dans le cadre de la FORPRONU. Il est promu capitaine en 1994 et commande la 5e batterie du 35 e RAP de 1995 à 1997.

En 1997, affecté à l'École supérieure et d'application du matériel de BOURGES, il occupe les fonctions de formateur en gestion de ressources humaines au profit des officiers stagiaires de l'école.

Après sa réussite au concours de l'EMSST, il intègre en 1999 l'École nationale supérieure des télécommunications de PARIS et en obtient le titre d'ingénieur. En 2000, il est promu chef de bataillon et suit, de 2001 à 2002, l'enseignement de la 9e promotion du Collège interarmées de Défense.

Affecté en 2002 à l'École supérieure et d'application des Transmissions de Rennes, il est responsable des formations d'ingénieur et de mastère spécialisé dispensées par l'école. Il est promu lieutenant-colonel en 2004.

Muté à l'État-major de l'armée de Terre, il est en charge de 2005 à 2007 de la cohérence physico-financière des systèmes d'information d'administration et de gestion.

Il commande le 53 e Régiment de Transmissions de Lunéville de juillet 2008 à juin 2010.Il sera, en particulier, engagé au Kosovo de septembre 2008 à janvier 2009 en tant que chef de corps du Bataillon de commandement et de soutien n°16. Il est promu colonel en 2009 et est officiellement intégré à l'arme des Transmissions en 2010.

Après deux années au Commandement des forces terrestres de LILLE, de 2010 à 2012, en tant que chef de bureau opérations 4D, notamment en charge de la préparation opérationnelle des unités de transmissions de l'armée de Terre, il est affecté en septembre 2012 à l'État-major des Armées; il y occupe la fonction d'officier de cohérence de programme, en charge du pilotage capacitaire pour la réalisation des programmes d'armement des domaines espace et systèmes d'information et de communication opérationnels.

Du 25 août 2014 au 30 juin 2015, il est auditeur de la 64 e session du Centre des Hautes Études Militaires et de la 67 e session de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale.

De retour à l'État-major des Armées, il occupe de 2015 à 2017 la fonction d'officier de cohérence opérationnelle pour le domaine « Commandement et Maîtrise de l'information », en charge du développement capacitaire des systèmes d'information opérationnels.

Affecté à l'été 2017 à la DIRISI, il est nommé directeur du Service Conduite Opérations Exploitation et assume à ce titre le commandement fonctionnel de la quasi-totalité des centres nationaux de la DIRISI.

De retour dans l'armée de Terre au sein des forces terrestres, il occupe depuis le 1er septembre 2018 la fonction de Général Adjoint Opérations du COMSIC.

Officier de la Légion d'Honneur, le général Norbert CHASSANG est marié et père de cinq enfants.

Les Adieux aux Armes du Général KEROUAULT

Entré en service en septembre 1980, je suis admis dans la 2ème section des officiers généraux de l'armée de Terre à compter du 31 juillet 2019.

Deux temps forts ont particulièrement marqué ces presque 39 ans de service.

Le premier correspond bien sûr aux périodes pendant lesquelles j'ai servi dans mon arme, au 10ème régiment du génie à SPEYER (RFA) et au 1er régiment du génie à ILLKIRCH, que j'ai commandé de 2003 à 2005. J'ai pu y exercer pleinement mon métier d'officier du génie, au sein d'une arme qui remplit indéfectiblement et avec une remarquable efficacité ses missions variées et exigeantes.

Les seize années que j'ai passées successivement à la DCTEI, à la DIRISI et à la DGNUM constituent le second temps fort de ma carrière. Dans ce monde difficile mais passionnant des systèmes d'information et de communication (SIC), j'ai commandé et côtoyé des personnels civils et militaires dont je tiens à louer le professionnalisme et le sens du bien commun. L'abnégation dont ils font preuve pour rendre le service, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en métropole mais également partout dans le monde, a toujours suscité chez moi une profonde admiration.
J'ai une pensée particulière pour l'arme des transmissions de l'armée de Terre que je connaissais très peu avant de servir dans les SIC. Je l'ai découverte au fil des années et j'y ai maintenant de très nombreux amis de tous grades qui m'ont beaucoup donné et qui m'ont intégré dans leur famille. Je les en remercie très chaleureusement.
Lorsque je commandais une compagnie du génie, je disposais, dans mes équipements, d'un lot de sapeur-télégraphiste, très certainement un souvenir du temps où les armes du génie et des transmissions ne faisait qu'une. J'étais loin d'imaginer à l'époque combien le sapeur que j'étais deviendrait si proche des transmetteurs. Je quitte l'Institution sur ce joli clin d'œil à mon passé et à l'histoire de nos deux armes.

Je souhaite le meilleur aux personnels des SIC, aux transmetteurs de l'armée de Terre et à l'UNATRANS.

NOUVELLES

DE

L'UNATRANS

VISITE DES ÉLÈVES DU COLLÈGE GÉNÉRAL FERRIÉ DE DRAGUIGNAN A LA STÈLE ET A LA SÉPULTURE DU GENERAL FERRIE

Le 28 février 2019, une délégation du collège "Général Ferrié" de Draguignan est venue à Paris rendre hommage au Général dont le nom a été donné à leur collège. Ils ont visité, entre autres, la stèle du general au Champ de Mars et sa tombe. Au Champ de Mars, le Général BOISSAN, Président de l'UNATRANS les a accueillis. On lira ci-après le texte de son allocution et l'article qu'a fait la principale du college-pour le département du Var. À noter que le LCL THOMAS, a accompagné, avec le drapeau de lUNATRANS, les collégiens et leurs enseignants à la stèle du Champ de Mars et à la sépulture au cimetière du Père-Lachaise.

Monsieur le Maire adjoint à la Maire du 7ème arrondissement de Paris,
Monsieur le Maire de Draguignan,
Madame la Principale du collège Général Ferrié de Draguignan,
Chers élèves de la classe Défense du collège Ferrié,
Chers représentants de la famille Ferrié,
Mesdames, messieurs,

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi de m'adresser à vous à l'occasion de l'hommage que vous souhaitez rendre au Général Gustave Ferrié à l'occasion du 150ème anniversaire de sa naissance.

Je voudrais maintenant m'adresser plus particulièrement aux élèves de la classe Défense.

Chers élèves, je sais que vous avez travaillez pour découvrir, avec vos professeurs, qui était le général Ferrié dont votre collège porte le nom.

Vous avez donc déjà appris beaucoup de choses sur lui.

Que puis-je vous apportez de plus, que vous ne connaîtriez pas déjà ?

Je vous propose de revenir d'abord en 1887 pour un premier clin d'œil. Pierre Ferrié est alors ingénieur à la compagnie du chemin de fer du Sud à Draguignan. Son fils Gustave y poursuit sa scolarité et est alors candidat à l'Ecole Polytechnique.

Pierre Ferrié exprime une demande de bourse et trousseau pour son fils. Cette demande reçoit un avis favorable du conseil municipal le 29 avril qui, après étude des ressources familiales, est finalement accordée le 26 juin par le Préfet du Var.

Quelques années plus tard, au début du 20ème siècle, après avoir convaincu les autorités militaires de l'intérêt de la radio que l'on appelait télégraphie sans fil à l'époque, le capitaine Ferrié fait réaliser au pied de la tour Eiffel un premier poste, dont l'entrée se trouvait derrière moi, sur ma droite. Ce poste jouera un rôle majeur dès le mois d'août 1914.

C'est ici, en effet, que le lieutenant-colonel Gustave Ferrié rassemble 6 sapeurs-télégraphistes qui avaient démontré leurs aptitudes dans le domaine. Ces 6 compagnons devaient assurer les communications à très longues distances, en particulier avec la Russie qui était un allié de la France ; ils devaient également tenter d'intercepter les communications ennemies. Tous les matins, Ferrié, depuis son bureau de la Tour-Maubourg, à quelques pas d'où nous sommes,

venait les voir et leur demandait ce qu'ils avaient réalisé au cours de la nuit. Pour eux, celui qu'ils appelaient « Le patron » était un homme exigeant mais très humain. Ils lui vouaient une admiration sans bornes. L'un d'entre-eux s'appelait Jean Poncin, dont l'Union nationale des transmissions a fait publier les souvenirs en 2016 dans un livre que je vous recommande si vous ne le connaissez pas déjà !

Au moment où le cycle des commémorations du centenaire de la Grande Guerre s'achève, il faut retenir que le premier conflit mondial est un exemple de transformation extraordinaire, unique même. L'industrie de guerre s'est développée de manière remarquable pour faire face aux besoins toujours croissants des opérations. Deux domaines en ont particulièrement bénéficié : la motorisation et les télécommunications, au point que les documents de doctrine d'emploi des forces armées ont dû être modifiés tous les ans pendant le conflit pour prendre en compte les nouveaux acquis.

Le colonel Ferrié est le grand expert du domaine des télécommunications à cette époque. Il échange en permanence avec les troupes au front d'un côté et les industriels de l'autre.

Ainsi, sous sa direction, sont construits et déployés de très nombreux postes radiotélégraphiques : des postes fixes, automobiles, hippomobiles, à dos de mulet, pour avions, pour tranchées, etc. Chose sans doute moins connue, il fait même conduire une étude pour la réalisation de stéthoscopes spéciaux pour la recherche de projectiles dans les blessures !

Il fait développer des postes d'écoute qui permettront d'intercepter les communications de l'adversaire et c'est ainsi que pourra être décidé, entre autres, le lancement de la première campagne de la Marne avec le succès qui s'en est suivi.

Passé général en 1919, il y a donc cent ans, il est nommé Inspecteur du service de la télégraphie militaire et des transmissions et, jusqu'à son décès en 1932, il déploie une énergie considérable pour faire prendre en compte, avec plus ou moins de succès, les enseignements sur les transmissions militaires issus de 14-18 aux plans de l'organisation, des effectifs et des matériels.

Pour les transmetteurs d'aujourd'hui, le général Gustave Ferrié représente le chef militaire par excellence, paré des plus belles vertus de courage et d'abnégation. Celui que nous qualifions de soldat-ingénieur reste un exemple pour tous ceux qui ont la charge de la maîtrise de la haute technologie dans les armées.

L'Union nationale des transmissions est ainsi très honorée de rendre hommage à vos côtés au général Gustave Ferrié.

Je vous remercie pour votre attention.

GDI (2S) Yves-Tristan Boissan

Président de l'UNATRANS

Sous le ciel de Paris : les élèves du collège Ferrié rendent hommage à leur Général

Le sens par l'action : En éducation les compétences se forgent durablement lorsque l'action a du sens. Ce voyage à Paris s'inscrit dans un projet global de célébration du 150ème anniversaire de la naissance du Général Ferrié. De nombreuses générations ont fréquenté ce bel établissement mais au fil du temps la mémoire du Général s'est estompée. L'occasion de raviver l'histoire et développer le sentiment d'appartenance au collège, de renforcer l'importance du devoir de mémoire et de porter les valeurs de la République.

Durant 3 jours, du 27 février au 1er mars dernier, les élèves 4èmeoption Défense du collège général Ferrié, dont le partenariat avec les EMD a été signé en début d'année scolaire, sont partis à Paris sur les traces du général Ferrié. Ils étaient accompagnés par 2 élèves de la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) accompagnés de leur chef de projet, Mme Dominique, qui réalisent un reportage vidéo en partenariat avec Canal D, dans le cadre du prix du Gouverneur auquel ils participent. La préparation de ce voyage a fait l'objet de plusieurs séquences de travail avec leurs professeurs d'histoire-géographie, Mme Jelassi et M. Botella, le major Delannoy réserviste au 1er régiment des chasseurs d'Afrique et au musée de l'artillerie, Mme Dominique, coordinatrice MLDS et Mme Levasseur, principale du collège.

Qui était le Général Ferrié ?

Inventeur de la TSF, la télégraphie sans fil, au début du XXème siècle, le Général Ferrié est le militaire le plus décoré de France après le maréchal Foch ! Il a joué un rôle capital au début du siècle dernier, l'avenir de la tour Eiffel étant plus qu'incertain, décrié par une bonne partie de la société parisienne. Appelé à la rescousse par Gustave Eiffel, « Toi seul peut sauver ma Tour », il a eu un rôle déterminant en l'utilisant comme antenne XXL. Mais il a aussi eu un rôle essentiel durant la 1ère guerre mondiale, à la fois par l'interception des messages ennemis, mais aussi par la possibilité de transmettre à plus de 6.000 km, avec nos alliés, la Russie et les Etats-Unis, étant ainsi acteur avéré de la Victoire.

Son lien avec le collège : Le collège de Draguignan d'abord nommé collège Gustave Ferrié en 1932 a reçu le nom de Général Ferrié en 1941. Gustave Ferrié a été élève au collège de Draguignan de 1884 à 1886, sa famille a vécu plus de 20 ans à Draguignan. Son père, Pierre Ferrié, ingénieur aux Chemins de Fer est le réalisateur de la ligne de train Nice - Dignes. Il s'est marié à une Dracénoise. Tous deux sont inhumés au cimetière de Draguignan.

Jeudi 28 février 2019, une cérémonie était

organisée devant la stèle du général Ferrié, là où il avait ses installations, à deux pas du pilier sud de la Tour Eiffel.

Cette cérémonie était présidée conjointement par Mme Levasseur, principale du collège Général Ferrié et le général Boissan, président de l'UNATRANS, Union Nationale des Transmissions, en présence des élèves du collège, du maire de Draguignan, M. Strambio, de M. Bernard, maire-adjoint du 7ème arrondissement et de M. Baillot d'Estivaux, délégué au monde combattant et à la mémoire.
La famille du général Ferrié, petits-neveux et petites nièces a été extrêmement touchée d'être conviée à cette cérémonie.

Empêchées de venir mais pleinement associées à cet hommage : Mme Chauvin petite-nièce du général, présidente de la Société d'études de Draguignan et Mme Rucinski-Becker, vice-présidente du Conseil Départemental

Après les différfents discours dsont celui des élèves expliquant les causes de leur venue, deux gerbes furent déposées au pied de la stèle :
L'une au nom de la ville de Draguignan et du Souvenir Français
l'autre au nom du collège et du conseil départemental

Les élèves citèrent un passage du discours prononcé par le général Ferrié lors de la remise du prix Claude Gay aux collégiens en 1927, qui fait écho tant il reste d'actualité : *« ne négligez aucune des matières qui vous sont enseignées, toutes vous seront utiles… ce n'est qu'après les avoir assimilées que … vous pourrez choisir votre carrière sans crainte de fausse route »*.

Après une minute de silence, les élèves entonnèrentla Marseillaise, reprise par toute l'assemblée

A l'issue de la cérémonie, les élèves et la famille se dirigèrent au cimetière du Père Lachaise, où est enterré très simplement le général avec son épouse. Moment de recueillement au cours duquel plusieurs discours furent prononcés par les professeursainsi que la famille du général.Aurélia Keylani, arrière-petite nièce du général a lu une lettre adressée à sa nièce et petits-neveux vibrante d'émotion.

Vendredi matin, autre moment fort avec la visite du musée de l'armée aux Invalide. Mais avant, durant une heure, le Gouverneur des Invalides, le général de corps d'armée de Saint Chamas, accueillit personnellement les élèves et le maire de Draguignan dans la salle des Colonnes. En préambule, un petit cadre de l'étendard et l'insigne du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, la médaille des écoles Militaires de Draguignan, le blason de la ville de Draguignan et un sous-main du collège général Ferrié lui furent offerts en remerciement de son accueil chaleureux. Son discours, d'une grande sensibilité, rappela aux élèves que son autorité n'est que morale, d'abord et avant tout au service des invalides, victimes des guerres, victimes du terrorisme, dont le plus âgé a 103 ans.

Pour conclure, il a cité une petite fille de 9 ans, qui résume parfaitement le rôle des Invalides :

« Les Invalides, c'est l'endroit où la France dit merci »

A l'issue de cet entretien chargé d'émotion, les élèves ont pu découvrir le musée des armées : le tombeau du maréchal Foch, celui de Napoléon, et toute la partie consacrée à la 1ère guerre mondiale, avec l'aide d'un guide qui a su capter leur intérêt, au travers des objets, maquettes et autres tableaux qui illustrent ce conflit.

Voyage touristique, voyage historique, mais surtout voyage mémoriel, les élèves de la 4ème défense du collège Général Ferrié garderont un souvenir intense de ce passage dans la capitale sur les traces de cet illustre « soldat-ingénieur » qu'était le général Ferrié.

D. LEVASSEUR, principale du collège Général Ferrié

19 Mars 2019 - Visite de la 47ème CTI des Pompiers de Paris

Le 19 Mars 2019, sur invitation du capitaine Alain REDON commandant la **47ème C**ompagnie **T**élécommunications et **I**nformatique (CTI) du **G**roupement des **S**outiens et de **S**ecours de la **B**rigade des **S**apeurs-**P**ompiers de **P**aris (BSPP), des membres de l'**U**nion **N**ationale des **Tran**smissions (UNATRANS) et de l'**A**ssociation des **O**fficiers **M**ajore **M**ajorum (AOMM) se présentaient au poste de sécurité du centre d'incendie et de secours de la commune de Saint Ouen pour une visite de la 47ème CTI.

Après les formalités d'usage, la délégation se dirigeait vers le mess où nous attendait un café de bienvenue. Après le mot d'accueil du capitaine REDON et les remerciements du président de l'UNATRANS, le général (2s) Yves-Tristan BOISSAN, le commandant en second - le capitaine Claude BOUTONNET - emmenait la délégation en salle de conférence pour une présentation de la BSPP et de la 47ème CTI à savoir : Organisation, Missions et Moyens.

Après une présentation fort animée, propice à de nombreuses questions/réponses, la délégation se retrouvait sur le parking pour une présentation statique des moyens de télécommunications qui ont migré en 2009 de l'analogique vers le numérique avec le système ANTARES (réseau de télécommunication numérique des services publics français qui concoure aux missions de sécurité civile français) : une valise " relais ", des terminaux TPH 700, TPH 900 (dernière génération d'Airbus DS), un téléphone satellite Inmarsat et principalement le Véhicule Satellite d'Assistance aux Transmissions (VSAT).

La délégation UNATRANS/AOMM devant le VSAT

Suivait la visite du centre d'appel avec l'explication chronologique d'un " départ feu " depuis la réception de l'appel jusqu'au retour de l'équipe d'intervention.

Après cette matinée bien remplie et un apéritif pris au foyer du personnel, la délégation se dirigeait vers le mess pour un repas convivial offert par la 47ème CTI où chacun put continuer à échanger avec les cadres de l'unité.

CBA Trs (h) J. POLAIRE

VISITE DES LABORATOIRES D'ORANGE À CHATILLON

Campus Orange Gardens (92 CHÂTILLON)

L'UNATRANS, représentée par le général Yves BOISSAN, son président, et quelques membres du conseil d'administration, est allée, le 11 avril 2019, visiter à Chatillon les laboratoires d'Orange où travaille la lauréate du Prix Ferrié 2018, Madame Dinh-Thuy PHAN-HUY qui les y a accueillis.

Ils y ont vu les récentes recherches "au-delà de la 5G" qui rendront Internet encore plus performant (nombre de dispositifs connectés) tout en consommant moins de ressources (fréquences, matériel, énergie).

Madame Dinh-Thuy PHAN-HUY présente ses travaux. À gauche (de dos) le GDI BOISSAN

Sur le sie d'Orange Labs à Châtillon.
Au premier plan, de g.à d. : le COL BOUTHILLIER, le CBA POLAIRE, le GDI BOISSAN, Madame Dinh-Thuy PHAN-HUY l'ADJ BREUILLER et le LCL LAFONTA

U N A T R A N S
UNION NATIONALE DES TRANSMISSIONS

Bureau des Associations

BP 3

94272 LE KREMLIN BICETRE

MÉDAILLE D'HONNEUR DES TRANSMISSIONS

Décision n° 46

Conformément au règlement pour l'attribution de la Médaille d'Honneur des Transmissions, le Comité prévu à l'article 6, s'est réuni au Siège de l'Union Nationale des Transmissions au Fort de Bicêtre le 16 mai 2019.

Il a prononcé les nominations et promotions suivantes (contingent normal et hors contingent à titre exceptionnel)

CONTINGENT 2019

Médaille de vermeil

À titre normal (3)

MM	BOISSAN Yves	UNATRANS
	POLAIRE Joël	UNATRANS
	VASSEUR Jean Marc	Association des Transmetteurs du Nord de la France

À titre hors contingent (3)

MM	FAGON Francis	Union Nationale des Télégraphistes
	GRAMMONT Jean Paul	Association des Anciens du 18°RT
	HENRIET Michel	Amicale des Anciens Cadres de Montargis

Médaille d'argent

À titre normal (5)

MM	CHAPELIER Michel	Amicale des Anciens Musiciens du 18° RT
	DEGOULANGE Jean Marc	Association de la Guerre Électronique de l'Armée de Terre
	GRANDEMANGE Maurice	Amicale des Anciens Musiciens du 18°RT
	LAMBLE Yvan	Amicale des Anciens Musiciens du 18° RT
	LAMEYRANT Paul	Association des Transmetteurs du Nord de la France

À titre hors contingent (4)

MM	DUCHEMANN Jean Yves	Association pour la Promotion de l'Arme des Transmissions
	FAYET Gilles	PNIA Rennes
	GARNIER Patrick	Association Nationale Air des Telecoms et du Contrôle
	PIERREL Julien	Amicale des Anciens Musiciens du 18 RT

Médaille de bronze

À titre normal (8)

MM	FLAMAND Yves	Association des OR des Transmissions de la Région Parisienne
	GEOFFRE Dominique	Amicale des Anciens du 45°RT et de Drome Ardeche
	LANDART Philippe	Association des OR des Transmissions de la Région Parisienne
	ROCHET-RAYMOND J Paul	Association de la Guerre Électronique de l'Armée de Terre
	RUOTOLO Paul	Amicale des Transmissions de la Côte d'Azur
	SONNET Rodolphe	Amicale des Anciens Musiciens du 18°RT
	WELMENT Bernard	Amicale des Anciens du 45°RT et de Drome Ardèche
	WYSS Noël	Amicale des Anciens du 45°RT et de Drome Ardèche

À titre hors contingent (10)

Mmes	BRUNEAU Patricia	Ass^{ion} des Amis du Musée de Tradition de l'Arme Trans
	CANIARTValerie	Ass^{ion} des Amis du Musée de Tradition de l'Arme Trans
	LE QUILLEC Marie Claire	École des Transmissions
	PINAULT Ariane	École des Transmissions
	QUILGHINI Laura	UNATRANS

MM	DANILOFF Gilles	Amicale des Anciens Musiciens du 18°RT
	DELAHAYE Olivier	Association pour le Promotion de l'Arme des Transmissions
	DUBREUIL Xavier	CDC 53°RT
	GALES Xavier	Pdt Ass^{ion} des Amis du Musée de Tradition de l'Arme Trans
	MASSON Eric	DIRISI

Le président du jury

Le président national de l'UNATRANS

GDI (2S) Yves BOISSAN

LA BRIGADE

DE

SAPEURS POMPIERS

DE

PARIS

LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

Son drapeau est décoré :

- De la Légion d'honneur remise le 14 juillet 1902 par Émile LOUBET, Président de la République Française,
- De la Médaille d'honneur pour acte de courage et dévouement, remise le 18 septembre 2005 par Nicolas SARKOZY, ministre de l'intérieur,
- De la Médaille de la sécurité intérieure, échelon or, remise le 04 mars 2017 par François HOLLANDE, Président de la République Française.

HISTORIQUE

1er juillet 1810, bal à l'ambassade d'Autriche à Paris

Un incendie tragique auquel l'Empereur Napoléon 1er échappe de peu, mais où périssent de nombreuses personnes dont quelques intimes de l'Empereur, met en évidence l'insuffisance du système de sécurité de l'époque.

En effet et depuis longtemps, la lutte contre l'incendie était à la charge des habitants eux-mêmes ou bien de corps non spécialisés comme le *guet royal*, le *guet bourgeois*, les *communaux.*

Les anciennes ordonnances de police de 1371, de 1395 et de 1400 imposaient aux propriétaires d'avoir en permanence un *muid* d'eau près de leur porte MAIS ne donnaient aucune indication quant aux dispositions à adopter en cas d'incendie.

De **1594 à 1681**, une succession d'ordonnances améliorèrent sensiblement la lutte contre les incendies :

- Création de dépôts afin de conserver, en nombre suffisant, des seaux et des crocs,
- Maintien en bon état des puits, des puisards et des moyens de puisage,
- Achats de pompes à incendie avec boyaux de cuirs.

Finalement, il n'y a guère que les communautés religieuses et les corporations du bâtiment qui étaient aptes à intervenir avec les Gardes suisses et françaises, ajoutées par Louis XIV, pour « se porter à l'incendie à la première alerte ».

En **1716**, **François Dumouriez du Perrier** est nommé au poste de *Directeur Général des pompes publiques* pour remédier *aux incendies sans que le public soit tenu de rien payer.*

Il devint ainsi le premier pompier professionnel de France.

En **1722**, le Conseil fonde la *Compagnie des Gardes des pompes du Roy* comprenant 8 brigades avec les pompes réparties dans 21 dépôts. Cette compagnie est sous la direction de Dumouriez.

Ils ne sont pas professionnels puisqu'ils exercent toujours leur métier.

18 septembre 1811 : décret impérial

L'incendie du 1 juillet 1810 persuade Napoléon 1er à réorganiser et professionnaliser la lutte contre le feu à Paris. La proposition d'une formation militaire est retenue et officialisée par décret impérial du 18 septembre 1811. Le corps des gardes pompiers devient :

Bataillon de sapeurs-pompiers de Paris.

En cette époque guerrière, seul le modèle militaire constituait un gage d'efficacité d'où la militarisation de la première unité moderne de pompiers permanents de France.

Ce modèle s'est étendu aux corps de pompiers communaux composés de volontaires et intégrés dans la Garde Nationale. Cette sorte de milice bourgeoise armée qui disparaît en 1871, est considérée comme le précurseur de l'actuelle réserve opérationnelle.

De ce passé, il reste un patrimoine et des traditions communes aux pompiers civils et aux pompiers de Paris :

- L'uniforme (identique, à la différence de la couleur des boutons),
- Les galons et les grades (identiques à ceux de l'armée),
- Le cérémonial (le drapeau, les commandements, la participation au défilé du 14 juillet).

De bataillon en 1811, ils deviennent régiment en 1867 puis brigade le 1er mars 1967.

De 1871 à nos jours

Alors que la tendance était plutôt à la démilitarisation des corps de sapeurs-pompiers communaux après 1871, ceux de Paris restèrent militaires.

En effet, l'article 1 de la loi portant statut général des militaires précise que la mission des militaires est certes de « *préparer par la force des armes, la défense de la patrie* » MAIS aussi « *d'assurer les intérêts supérieurs de la nation* ».

Or Paris et les départements 92 (Hauts de Seine), 93 (Seine St. Denis) et 94 (Val de Marne) constituent un cas particulier " *d'intérêts supérieurs* " que justifient la géographie et l'histoire de la capitale :

- Géographiquement : La protection d'un territoire de 760 km2 sur lequel sont concentrés 1/10 de la population française, 1/4 de la richesse économique du pays et surtout la totalité des centres de commande, dépasse le simple échelon de la collectivité territoriale pour devenir un enjeu national, d'où l'application du statut militaire aux pompiers de Paris.
- Historiquement : Forte des enseignements tirés des périodes de fortes agitations parisiennes (de la révolte du prévôt des marchands en 1358 à mai 1968…), l'autorité publique a confié à une grande unité militaire, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, la mission d'assurer la continuité du service public de protection des personnes et des biens en toutes circonstances. A ce titre elle bénéficie d'une très grande autonomie de fonctionnement.

L'exception que constitue le statut militaire appliqué aux pompiers de Paris est cohérente avec le caractère dérogatoire des compétences du Préfet de Police de Paris depuis le décret du 18 septembre 1811

ORGANISATION

Unité militaire, la BSPP appartient à l'arme du Génie de l'armée de Terre. Elle est commandée par un Général, **MAIS** placée sous l'autorité du Préfet de Paris pour emploi.

Sa zone d'intervention couvre les départements :

- De Paris (75)
- Des Hauts de Seine (92)
- De la Seine St. Denis (93)
- Du Val de marne (94)

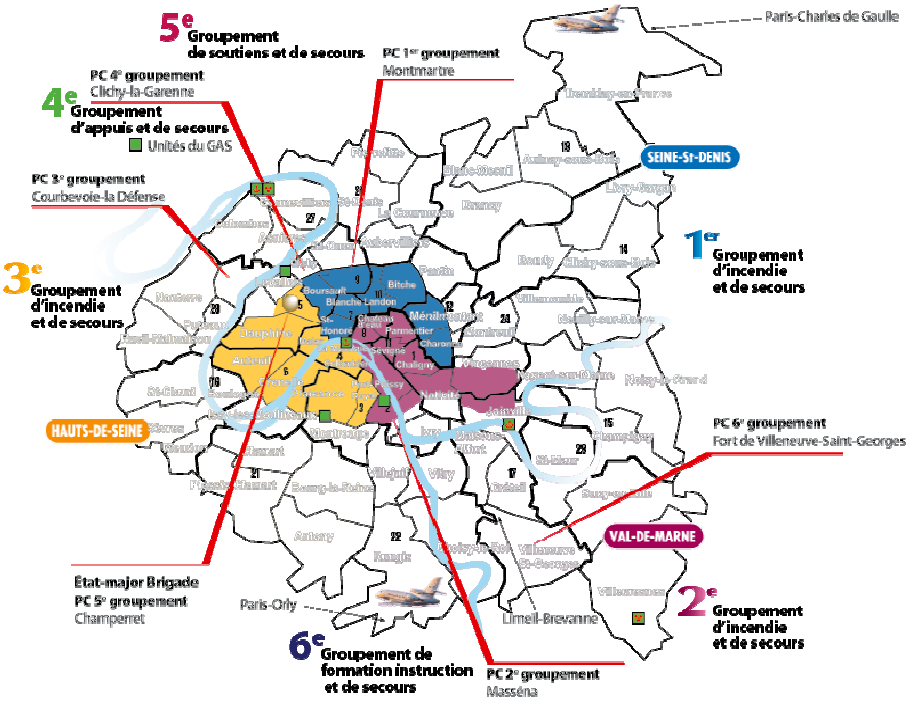

Forte de 8 500 personnels dont 1 200 renouvelés annuellement, la BSPP qui est le 3ème plus grand corps de sapeurs-pompiers après Tokyo et New-York, doit faire face aux dangers propres aux mégapoles :

- 124 communes (**6 695 233** habitants) à " défendre " sur une superficie de **800** km^2,
- Grande majorité d'Immeubles traditionnels du type haussmannien en centre-ville,
- Immeubles de grande hauteur en périphérie (La Défense, Front de Seine..),
- Plus de 280 km de métropolitain et RER,
- 2 000 km d'égouts,
- 2 300 km de canalisations de gaz,
- Plus de 65 ha de carrières,
- Infrastructures routières importantes,
- 3 aéroports (Roissy, Orly et Le Bourget),
- Cours d'eau et zones aéroportuaires (la Seine et ses affluents, ports de Paris, de Gennevilliers.)

Tous ces dangers font de Paris une zone géographique complexe et parfois dangereuse ce qui demande de la part des sapeurs-pompiers de Paris une très grande forme physique basée sur un entrainement fondé sur la gymnastique.

La Caserne Champerret

La **B**rigade de **S**apeurs-**P**ompiers de **P**aris est commandée par un général assisté d'un général commandant en second et d'un colonel adjoint territorial (Arrêté du 14 février 2014 portant organisation de la BSPP).
Il dispose :

- d'un cabinet,
- d'un bureau communication,
- d'un conseiller santé.

L'**É**tat-**m**ajor, placé sous les ordres d'un colonel, assiste le général commandant la BSPP dans l'exécution de ses missions :

- il conduit la mission opérationnelle (6 groupements),
- il assure l'administration, le soutien logistique, la gestion des ressources humaines, le soutien santé et la mise en œuvre de la politique de la formation de la brigade (5 divisions).

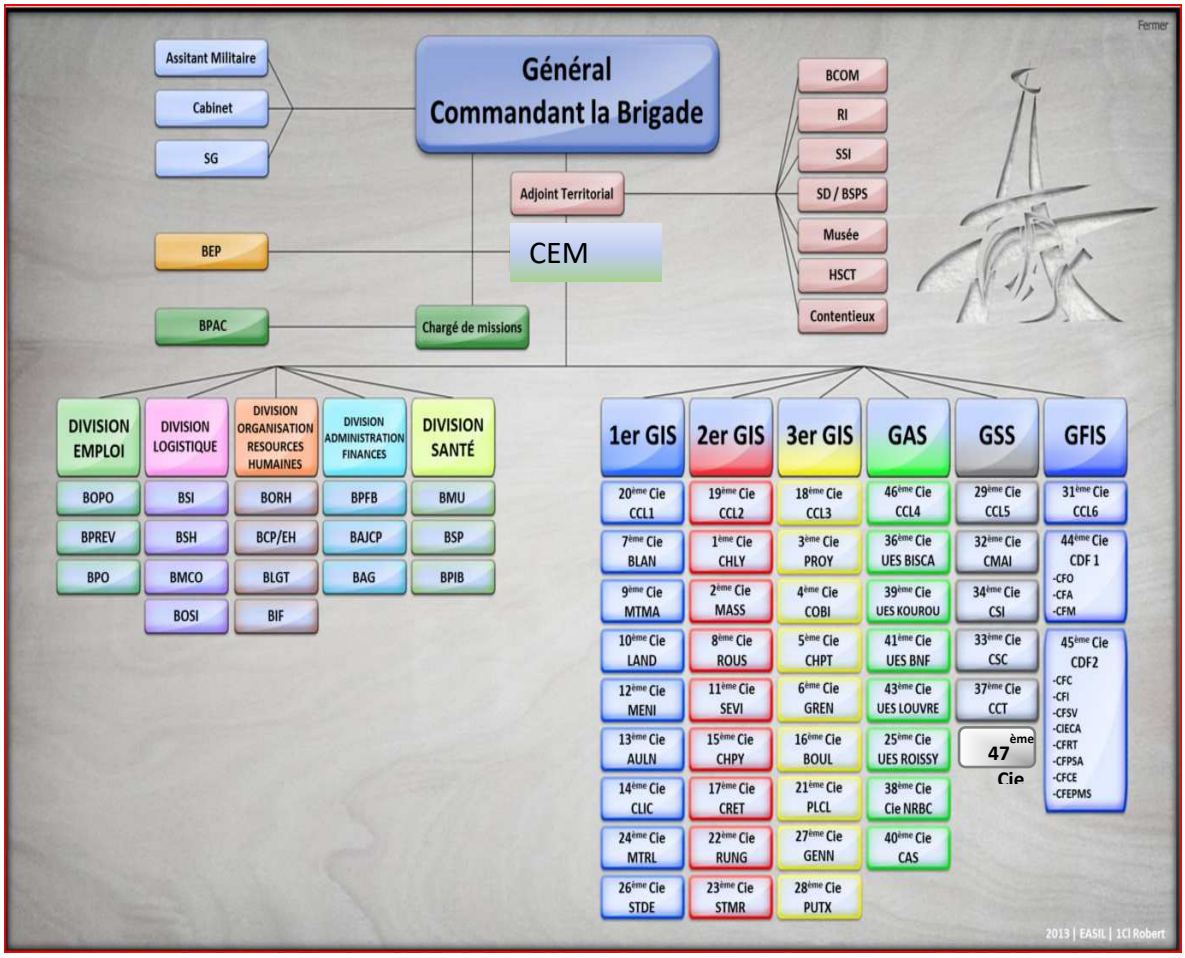

Organigramme de la BSPP

Groupements d'Incendie et de secours

Un maillage judicieux de la zone d'action de la BSPP lui permet de respecter la charte de qualité interne concernant :

- Les délais d'intervention inférieurs à 10mn (moyenne de 7mn 10s)
- L'optimisation de l'action des sapeurs-pompiers,
- La réduction des effets d'une trop grande concentration du commandement.

Au nombre de trois pour un total de 5 230 personnels, chaque groupement est commandé par un officier supérieur de grade de colonel ou lieutenant-colonel.

Il est composé de 8 compagnies d'incendie, d'une compagnie de commandement et de logistique et d'un service médical aux ordres d'un capitaine. Il regroupe de 2 à 4 centres de secours commandés par un sous-officier supérieur. Au total, 71 centres de secours, 3 centres de secours NRBC et 2 centres de secours nautiques couvrent la zone d'action de la BSPP.

Zone d'action des groupements d'incendie

1er groupement d'incendie	Nord-Est de Paris et Seine-Saint-Denis dont le PC est implanté à Montmartre (Paris 18ème).
2ème groupement d'incendie :	Sud-Est de Paris et Val de Marne dont le PC est implanté à Masséna (Paris 13ème)
3ème groupement d'incendie	Ouest de Paris et Hauts de Seine dont le PC est implanté à Courbevoie/La Défense (92

Groupement des Appuis et de Secours (GAS)

Créé en 2011 et activé par environ 900 personnels, le GAS est commandé par un officier supérieur de grade de colonel ou de lieutenant-colonel dont le PC est situé à Clichy-La-Garenne.
Composé d'un EM et de 8 compagnies spécialisées, le GAS a pour missions principales d'assurer :

- Un appui aux groupements d'incendie dans le domaine NRBC, dans le sauvetage en milieu urbain, aquatique et subaquatique,
- Un appui aux établissements et sites stratégiques : DGA/Biscarosse, SDIS, Kourou,
- Un appui spécifique d'établissements nationaux : l'Assemblée nationale, Balard, l'Élysée, l'Hôtel des Invalides, les ministères de la défense, de l'intérieur, de la justice, de la BNF et des musées (Orsay et le Louvre),
- Un appui spécifique pour l'aéroport de Roissy.

Groupement des Soutiens et de Secours (GSS)

Activé par plus de 2100 sapeurs-pompiers, le GSS est composé de 6 compagnies de soutien logistique représentant plus de 20 métiers spécialisés. Il est commandé par un officier supérieur de grade de colonel ou lieutenant-colonel dont le PC est situé à Champerret.

Le GSS assure à la brigade :

- Son autonomie de fonctionnement (la gestion et l'administration du personnel de l'EM, des bureaux, des services et du personnel détaché),

- Le soutient opérationnel de l'ensemble des unités et services,
- Le maintien opérationnel des télécommunications et de l'informatique entre les secours engagés et les postes de veille opérationnelle, les centres de surveillance opérationnelle et le centre opérationnel de l'état-major à Champerret.

Groupement Formation Instruction et de Secours (GFIS)

Activé par 430 sapeurs-pompiers, le GIFS est commandé par un officier supérieur de grade de colonel ou lieutenant-colonel dont le PC est situé au fort de Villeneuve-St-Georges. 3 unités spécifiques assurent les formations qui sont dispensées sur plusieurs sites :

- Centre d'instruction des recrues (CIR) pour la formation militaire de base et la formation élémentaire du métier de sapeur-pompier situé au fort de Villeneuve-St-Georges (94) avec la 44ème Cie de formation N°1,
- Centre de formation des cadres (CFC) pour les gradés, sous-officiers et les officiers situé au fort de la Briche à St Denis (93) avec la 45ème Cie de formation N°2,
- La 31ème Cie de commandement et de logistique N°6 assure et garantie le soutien des organes de formation et la capacité opérationnelle du groupement.

Des formations complémentaires complètent l'instruction des sapeurs-pompiers :

- Formation à la conduite spécifique des véhicules du corps des sapeurs-pompiers,
- Formation aux risques technologiques,
- Formation au secourisme,
- Formation sportive.

La formation musicale (52 musiciens) et l'équipe de gymnastique (30 athlètes) concourent au rayonnement de la BSPP dans le monde entier.

MISSIONS

Circulaire du 08/06/2015 et Art R.1424-43 du CGCT

L'exercice du commandement repose sur deux autorités :

- Le **D**irecteur des **O**pérations de **S**ecours (DOS) est le Préfet de Police pour les départements 75, 92, 93, 94 et le Préfet pour les autres départements.
  Sous son autorité décisionnelle, le Préfet délègue généralement son commandement à un officier de sapeurs-pompiers.

- Le **C**ommandant des **O**pérations de **S**ecours (COS) est le général commandant la BSPP pour Paris et les départements 92, 93, et 94.
  Le général est l'autorité unique chargée de coordonner sur le terrain l'action et la mise en œuvre de tous les moyens publics et privés mobilisés pour l'accomplissement de la mission.

La **B**rigade de **S**apeurs-**P**ompiers de **P**aris est en charge de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Associée avec d'autres services, elle encourt à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence dans sa zone d'action.

Exceptionnellement, la BSPP peut intervenir hors de sa zone d'action en renfort en cas de catastrophes naturelles ou cataclysmes en France métropolitaine, les DOM-TOM et à l'étranger.

Elle détache également du personnel vers les centres de décision (Elysée, ministères, Sénat, Assemblée Nationale …) et alimente la Coopération civile (Cameroun, Gabon, Burkina Faso).

La BSPP effectue près de **500 000** interventions annuelles (**1 500/jour**) dont plus de **80 %** sont consacrés au secours à victime, **3 %** à la lutte contre le feu.

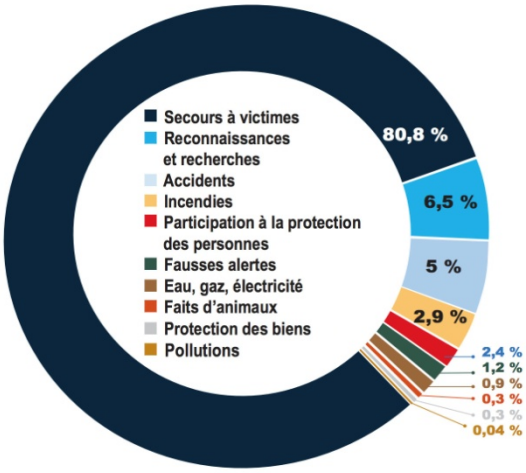

MOYENS

Pour assurer toutes ses missions, la BSPP dispose de nombreux moyens :

Terrestres avec plus de 740 véhicules dont :

Premier Secours Evacuation

4ème génération

Tous types d'intervention
Armé de 5 personnels
Pompe : 1000 L/min sous 10 bars
Réserve d'eau : 600 L
Lance du dévidoir tournant de 42 m/70 mm
Matériels de secours
- 3 places assises
- 1 brancard
- 1 chaise portoir
- 1 plan dur pour l'immobilisation de la tête
- 1 matelas à dépression
- 1 sac de prompt secours (sans médicament)
- 2 bouteilles d'O2
- 1 aspirateur de mucosités

Fourgon **M**ixte

Intervention sur incendie

Armé de 8 personnels
Pompe : 2000 L/min sous 15 bars
Réserve d'eau : 2000 L
Tuyau de 70mm (2 dévidoirs)
1 dévidoir tournant
Echelle à coulisse 3 plans
Echelle à crochet
Matériel de secours classique
Lot de sauvetage
Bouée de sauvetage

Camion d' **A**ccompagnementte

Intervention sur incendie

2 personnels
Pompe : motopompe volumétrique pour l'émulseur
2 réservoirs de 1000 L d'émulseurs
1600 m de tuyau de 110 mm
2 injecteurs
1 lance canon
Divers pièces de jonctions
2 tenues d'approche

Véhicule de **S**ecours et d'**A**ssistance à **v**ictime

Secours à personnes exclusivement

3 personnels
Sac de secours enfant
Sac de secours adulte
1 aspirateur de mucosité
1 matelas coquille
1 brancard
Bouteilles d'O2
1 centrale fixe de vide

Ambulance de **R**éanimation

Interventions identiques au SAMU

Armé de 3 personnels (chauffeur, infirmier et médecin)
Les matériels du VSAV +
un plateau brancard pour matériel médical
un moniteur de défibrillation
un respirateur volumétrique
un moniteur de surveillance (tensiomètre/thermomètre à sonde buccale)
un oxymètre de pouls
un capnographe
un thermomètre électronique
un photomètre pour la mesure de l'hémoglobine
un analyseur de glycémie
un analyseur d'oxyde de carbone

Échelle **P**ivotante **A**utomatique de 30 ou 32m	**S**apeurs-**P**ompiers **V**éhicule **L**éger

Nautiques dont :

L'**E**mbarcation **M**ulti-**F**onctions (EMF)

Diverses fonctions dont le tractage de barrages flottants

2 types de motorisations :
100 ch
60 ch particulièrement dédiés à la pose des barrages flottants

Équipage : 3 hommes
Emport : 9 personnes

L'**E**mbarcation de **S**ecours et d'**A**ssistance aux **V**ictimes (ESAV)

Spécialisée dans le secours nautique (sauvetage, reconnaissance, transport de victimes et de personnels).

Équipage : 3 hommes
Emport : 12 personnes

L'**E**mbarcation de **S**ecours et d'**A**ssistance aux **V**ictimes et **I**ncendie

Spécialisée dans l'extinction d'un feu de bateau, elle est également utilisée comme base de plongée et base mobile de pompage au profit d'engin-pompe.

Équipage : 3 hommes

Aériens

Hélicoptère Dragon XX

La sécurité civile met à la disposition des pompiers civils et militaires une flotte de **35** hélicoptères EC 145 BK plus communément appelés “ Dragon XX “ implantée sur 23 bases. XX est le numéro du département d’appartenance : **Dragon 75** pour la BSPP.

Les équipages assurent des missions de secours d’urgence, de sauvetage 24h/24h, de transport sanitaire et de guidage des bombardiers d’eau.

Télécommunications

Placé sous les signes de l’efficience et de la modernité avec l’apport des dernières technologies – passage de l’analogique au numérique chiffré – le centre opérationnel de la BSPP, installé à l’EM de la BSPP, permet de gérer plus de 2 250 000 appels annuels dont

1 250 00 appels d’urgence et d’engager les secours dans des délais extrêmement courts.

Afin de remplir toutes ses missions, des réseaux spécifiques de télécommunications sont utilisés par la BSPP :

- Internet (IP)
- Radio
- Satellite

dont le maintien opérationnel entre dans les missions de la 47ème CTI (**C**ompagnie de **T**élécommunications et **I**nformatique)

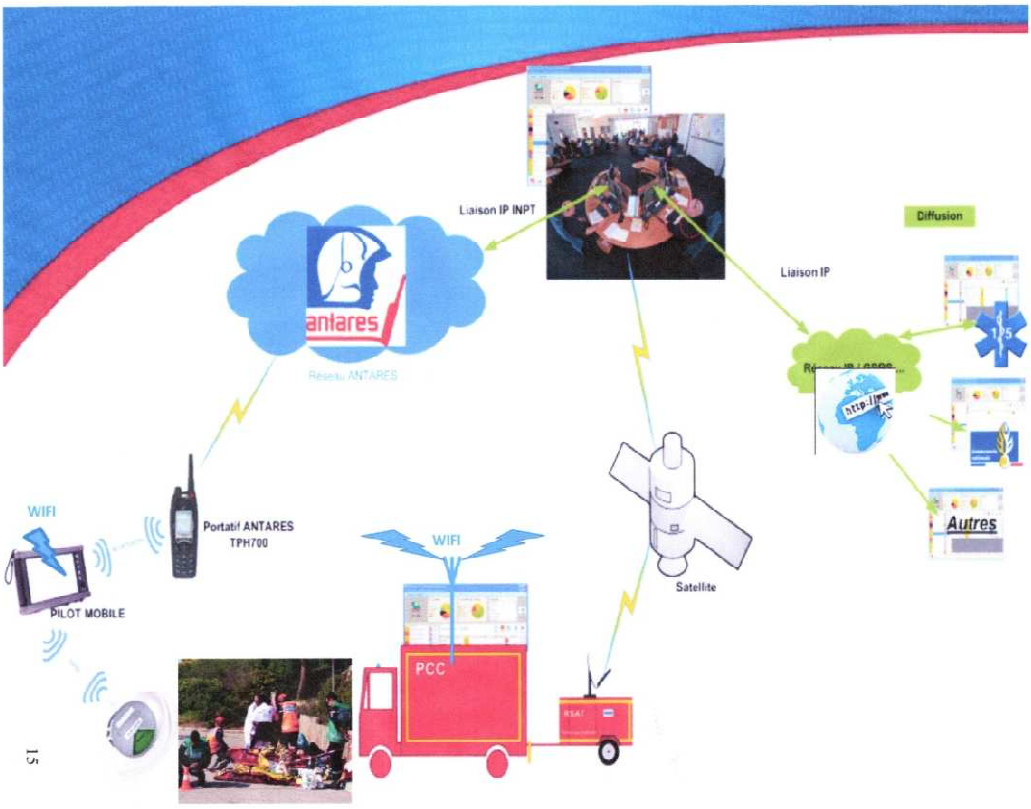

Exemple de moyens de télécommunications utilisés

Réseau VPN

C'est un réseau qui utilise **internet (Liaisons IP)** comme support de transmission pour relier les réseaux physiques de la BSPP au 15, la police, la gendarmerie et autres organismes. Il est sécurisé par chiffrement des données transmises à l'aide d'un protocole de cryptographie appelé : **protocole de tunnélisation** ou d'"encapsulation".

On parle alors d'un **réseau privé virtuel** ou VPN pour **V**irtual **P**rivate **N**etwork.

Réseau Radio

Ce réseau est utilisé pour les interventions de terrain avec **ANTARES**.

Acronyme qui signifie : ***A**daptation **N**ationale des **T**ransmissions **A**ux **R**isques **E**t aux **S**ecours*

C'est un réseau de télécommunication numérique chiffré des services publics français qui concourt aux missions de sécurité civile français.

Avec le réseau de la police (ACROPOL) et de la gendarmerie (CORAIL NG), il constitue le réseau **INPT** (**I**nfrastructure **N**ationale **P**artagée des **T**ransmissions) dans la bande 380-410 MHz de technologie TRETRAPOL de chez AIRBUS DEFENCE & SPACE (**AD&S).**

ANTARES apporte de nouvelles fonctionnalités :

- Amélioration de la clarté des communications,
- Sécurité renforcée des intervenants :
  Chaque terminal (mobile ou portatif) est équipé d'une touche " APPEL " qui permet à chaque intervenant de prévenir l'ensemble des secours en cas de danger : conversation directe avec la personne en danger,
- Possibilité :
  De transmettre des données fiables et sécurisées (un tracé ECG, un bilan secouriste),
  De consulter des bases de données,
  D'envoyer des messages préformatés (départ, arrivée. . .),
  D'échanger des mini messages,
- Système sécurisé :
  Communications cryptées et chiffrées de bout en bout,
- Gestion des terminaux à distance avec neutralisation en cas de perte ou vol,
- Géolocalisation des engins.

Quelques matériels utilisés :

Le **TPH 700 (AD&S)** est un terminal portatif radio ANTARES.

Il offre la possibilité de connecter des équipements externes audio ou de données via Bluetooth

(Oreillettes, casque, kit mains libres, GPS, le Pilot Mobile).

Par le Bluetooth, il peut recevoir simultanément une connexion audio et deux connexions pour le raccordement d'un GPS et la transmission de données.

Deux bandes de fréquences :
380-430 MHz et 440-490 MHz

Puissance : 2W

Le **TPH 900 (AD&S)**, de présentation identique au TPH 700, est le dernier né de la gamme des terminaux portatifs ANTARES qui dispose de nouvelles fonctionnalités.

Le **Pilot Mobile (TPL Systèmes)** est une tablette PC qui permet le transfert de données via le réseau ANTARES ou GPRS au centre opérationnel :

- Gestion des statuts
- Gestion de la messagerie : ordre de départ
- Gestion du bilan médico-secouriste
- Gestion des victimes

Connectivité :

- Wifi
- Bluetooth
- Port USB 2.0

La tête Pilote V2 (TPL Systèmes), en haut à droite, est un terminal qui permet le transfert de données via le réseau ANTARES ou GPRS au centre opérationnel :

- Géolocalisation,
- Navigation automatisée avec l'application cartographie pour le calcul du meilleur itinéraire,
- Gestion des statuts,
- Bilan Patient victime
- Bilan NOVI
- Lecture ECG Télécardia
- Messagerie,
- Réception de l'ordre de départ,
- Appel d'urgence,
- Identification du véhicule.

Le TPM 700 au milieu est la version mobile du TPH 700

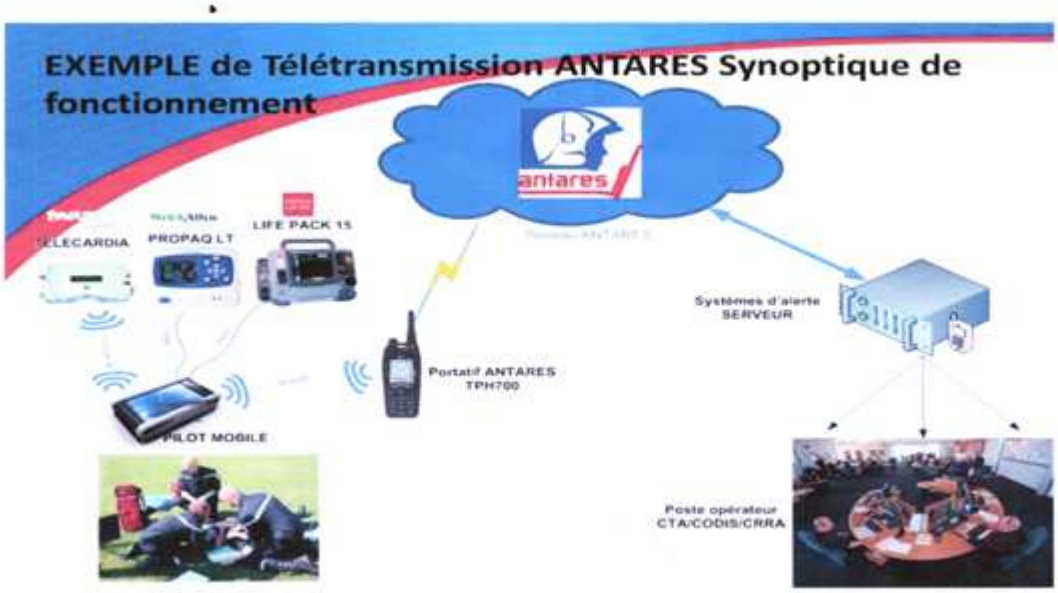

Réseau satellitaire

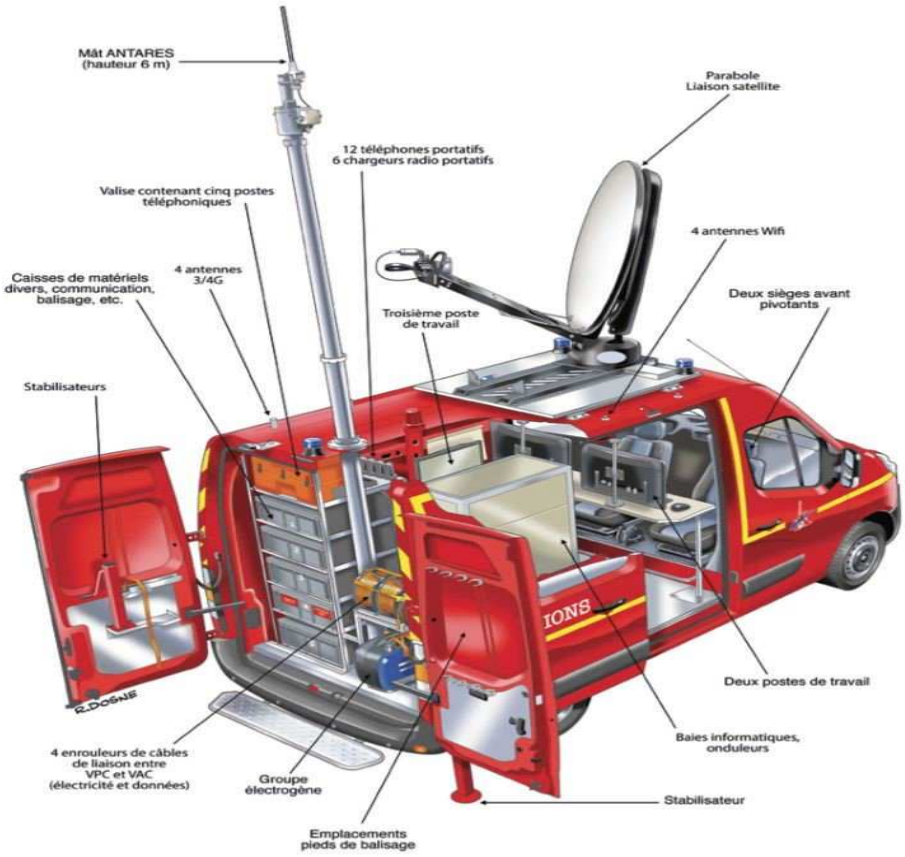

Véhicule **S**atellite d'**A**ssistance aux **T**ransmissions

Composition :

- 3 postes de travail
- La parabole de liaison satellite ASTRIUM
- Le mat ANTARES
- 4 antennes 3/4G
- 4 antennes Wifi
- Baie électronique
- Téléphones portables
- Divers matériels

L'utilisation de ce véhicule permet de créer :

- Un espace de radio-transmission sécurisé dans un rayon de 5 à 8 Km à partir du **relais ANTARES** interne qui se raccorde au commutateur général (CG) de l'**I**nfrastructure **N**ationale **P**artageable des **T**ransmissions (INPT) déployée par le ministère de l'intérieur via une liaison satellite assurée par ASTRIUM (Toulouse),

- Un espace de couverture sécurisé et dédié à la téléphonie cellulaire dans un rayon de 2 à 3 Km à partir du **relais GSM** interne qui se raccorde au réseau cellulaire des différents opérateurs via une liaison satellite assurée par ASTRIUM permettant la transmission 3/4G de data photo-vidéo,

- Une " Bulle" Wifi à partir du **relais WIFI** interne.

Exemple de liaison satellite

<u>Equipements complémentaires en mode "relais"</u>

" *Un réseau relayé permet à l'ensemble des postes qui sont dans la zone brigade de donner ou recevoir les informations (lieu d'intervention ←---→ CO de Champerret) ".*

La **valise RIP/2G** (**R**elais **I**ndépendant **P**ortable), permet la création d'une bulle sur un canal tactique destiné à établir une communication voix et données sur une zone limitée en complément du réseau INPT avec lequel il peut ne pas avoir de liaison.

La mission de la valise RIP est identique à celle des relais PR4G de l'armée de terre à savoir : ***élongation d'un réseau tactique.***

La **valise GATEPRO** réalise une passerelle entre les communications phonies de 2 groupes :

- Dans un même réseau pour des extensions de couverture interconnectant une cellule RIP ou des utilisateurs en mode

direct à une communication de groupe du réseau,

- Entre deux réseaux TETRAPOL différents en fusionnant les combinaisons de communication de groupe (relayé, RIP ou mode direct

La mission de la valise GATEPRO est proche de celle du RITA 2G de l'armée de terre à savoir : ***raccorder un réseau tactique à un réseau relayé***

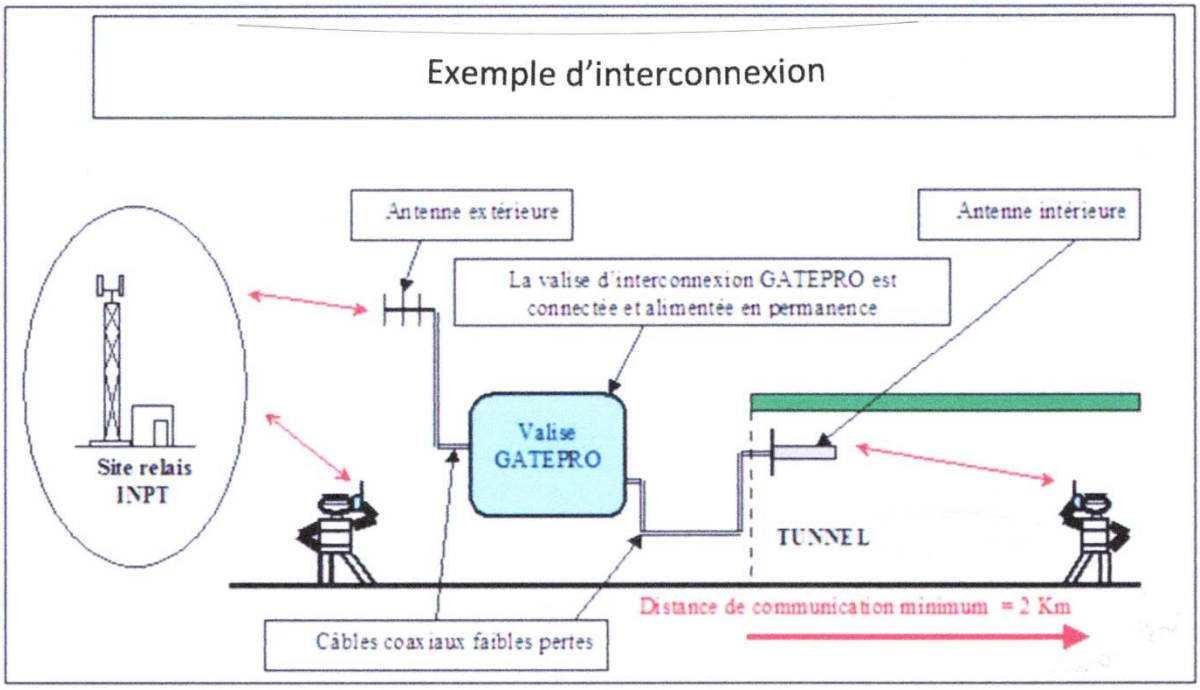

Le **C**entre **O**pérationnel de la BSPP

La **BSPP** et le **D**omaine des **S**ystèmes d'**I**nformation

3 entités composent le Domaine des Systèmes d'Information de la BSPP :

- Le BOSI (**B**ureau d'**O**rganisation des **S**ystèmes d'**I**nformation), organiquement rattaché à la division logistique,
- La 47ème CTI (**C**ompagnie de **T**élécommunications et **I**nformatique), organiquement rattachée au (GSS), Groupement des Soutiens et de Secours,
- La SSI (la **S**écurité des **S**ystèmes d'**I**nformation), organiquement rattachée à l'Adjoint territorial du Général commandant la Brigade.

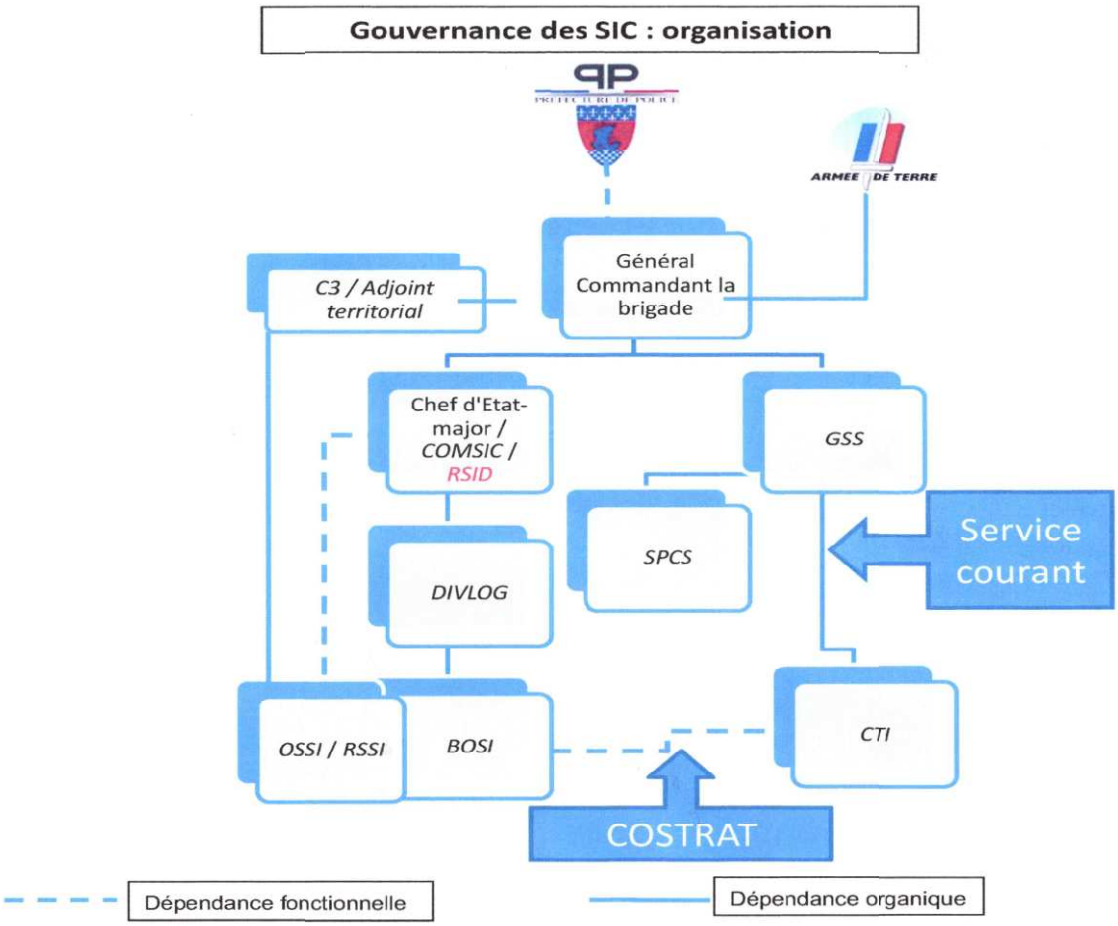

<u>Le BOSI</u>

Le BOSI a pour mission :

- Organiser le traitement et la réalisation des SIC,
- Gérer le domaine SIC,
- Gérer le budget SIC.
-

<u>La SSI</u>

La SSI a pour mission :

- Garantir la sécurité des moyens SIC,
- Rédiger les directives fonctionnelles et d'exploitation SSI,
- Surveiller l'applications des directives SSI.

47ème CTI " *Relier pour soutenir* "

Historique

Face à un environnement opérationnel et budgétaire contraint, la BSPP a dû rationaliser (plan 2011-2015) le volet organique des services de sa logistique en séparant le niveau de conception du niveau d'exécution. Une de ses composantes logistiques, le service des télécommunications et informatique de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris fut réorganisé en un **B**ureau d'**O**rganisation des **S**ystèmes d'**I**nformation (BOSI) en charge des projets et une **S**ection **T**élécommunications et **I**nformatique (STI) en charge des chantiers. Elle était rattachée à la compagnie de commandement et de transmissions de l'état-major.

C'est au 01 juin 2015 que la **C**ompagnie de **T**élécommunications et **I**nformatique (47ème CTI) fut créée en absorbant la STI.

La 47ème CTI est stationnée au centre d'incendie et de secours de Saint OUEN.

La 47ème CTI, commandée par un capitaine, est organiquement rattachée au Groupement de Soutien et de Secours (GSS) de qui elle reçoit les missions opérationnelles et fonctionnellement dépendante du BOSI de qui elle reçoit les directives techniques du domaine SIC (Systèmes d'information et de communication).

La 47ème CTI est composée principalement de spécialistes du domaine SIC issus d'un recrutement spécialiste initial ou de la filière pompier sécurité (SEC) qui peuvent recevoir de l'ETRS des formations dans le cadre de l'avancement des sous-officiers.

Les sections techniques sont organisées en groupes de spécialités ayant de fortes interactions et offrant des possibilités de parcours variés.

Missions

Dans <u>son service courant</u>, la 47ème CTI soutient les unités et bureaux de la BSPP dans toutes les disciplines :

- Maintenir en permanence la condition opérationnelle des matériels et services qui assurent le fonctionnement du SIOC (**S**ystème d'**I**nformation **O**pérationnel et de **C**ommandement),
- Développer et faire évoluer les applications du SIOC et celles des systèmes d'information d'administration générale (SIAG) réalisées en régie,
- Assurer l'installation, le déploiement, le renouvellement et la maintenance des systèmes de téléphonie interne, des sonneries feu, de la vidéo surveillance, du parc informatique bureautique et opérationnel dans tous les casernements,
- Déployer et maintenir le parc des moyens radios, satellitaires et de phonie mobile,
- Équiper la flotte de véhicules des moyens radios et d'informatique embarquée,
- Contribuer à la sécurisation des systèmes d'informations avec le bureau SSI,
- Prendre en compte et résoudre les signalements de tous types du domaine SIC,
- Mener des expertises avec le BOSI dans le cadre des projets,
- Commander, réceptionner, stocker et distribuer tous les matériels.

Dans <u>les missions opérationnelles</u> et sur intervention, la 47ème CTI maintient les réseaux de communication (voix, image, données) nécessaires à la conduite des interventions entre les secours engagés et leurs postes de veille opérationnelle, les centres de surveillance opérationnelle et le centre opérationnel de l'état-major.

CBA Trs (h) J. POLAIRE

NOUVELLES

DES

ASSOCIATIONS

ET

DES AMICALES

DE L'UNATRANS

DEVOIR

DE

MÉMOIRE

PLAQUE DU CENTRE DE TRANSMISSIONS "LIEUTENENT-COLONEL ROMON"

On lira ci-desous l'histoire (à peine croyable) de la rédécouverte de la plaque du Centre de Transmissions "Lieutenant-colonel ROMON" apposée sur le Centre de Transmissions des Forces Françaises en Allemagne à Mayence. Rapatriée en France, elle arriva à l'École d'Application des Transmissions (EAT) de Montargis (Loiret).. Retrouvée après une longue période d'oubli, elle va prendre place dans le lieu de mémoire de la DIRISI au Fort de Bicêtre (Val de Marne).

Tout d'abord, aucune trace des conditions précises ni de la date d'arrivée de cette plkaque au Quartier GUDIN.

Néanmoins, il semble qu'elle ait été apposée å l'entrée du Centre de transmissions, situé dans les combles du bâtiment C (à droite de la cour d'Honneur) en 1958.

À la fermeture de l'École d'Application des Transmissions en 1995, l'élément post-curseur, ne semble pas s'être soucié de cette plaque, qui aurait dû être emportée à Rennes, en même temps que les éléments de la Salle d'Honneur.

Après le départ en 2009 de l'École de Gendarmerie, l'Amicale des anciens Cadres de l'EAT, a toujours manifesté l'intention de célébrer la Saint Gabriel à l'intérieur du quartier GUDIN. Pour ce faire, il était nécessaire, de demander d'abord l'autorisation, au Général commandant la Gendarmerie de la Région Centre, puis ensuite au Cabinet du Préfet de cette même Région Centre.

Une fois les autorisations obtenues, la clé était à retirer, à la Compagnie de Gendarmerie de Montargis, puis au Centre des Impôts pour une durée de 48 heures seulement (une journée pour désherber et débroussailler devant le batiment ex-PC, et une journée pour la cérémonie).

Donc, tous les 29 septembre, cérémonie à l'entrée du quartier, avec consigne de ne pas aller plus loin, allocution, dépôt de gerbe devant la plaque commémorant les 50 ans de présence de I'EAT avec la participation des autorités locales.

Lors d'une journée de préparation de la cérémonie, le Commandant Daniel DOREAU et moi-même, avons poussé la curiosité derrière le bâtiment C pour découvrir, au sol, appuyée au mur, inscriptions non apparentes, enfouie sous une abondante vdégétation, la plaque du Centre de Transmissions.

Pour éviter la destruction, dans l'avenir des lieux, et l'action des « squatters » pendant leurs activités, nous avons décidé de la récupérer et de la stocker chez moi.

Voici un résumé, assez long, je le conçois, du cheminement de cette plaque

Colonel (er) Jacques LECLERE
Président de l'Amicale des Anciens Cadres de l'EAT

P.S. Je précise que, de 1995 å 2009, grâce à la bienveillance des colonels commandant l'École de Gendarmerie, chaque 29 septembre était célébré en présence d'une délégation de gendarmes

Le Colonel (er) Jacques LECLERE présente la plaque telle qu'elle a été retrouvée en 2018

s

LE TRAITÉ DE VERSAILLES
28 juin 1919

On a vu dans le bulletin précédent (N°42) comment l'offensive de Meuse-Argonne, avec 500 000 Américains et 100 000 Français, préparée par FOCH, débuta le 12 septembre 1918 et permit de repousser les Allemands au Nord du département de la Meuse, pendant que les Belges lançaient une attaque vers Bruges. La résistance allemande s'effondra, les alliés de l'Allemagne ayant déjà capitulé. Le 4 novembre, les deux corps de la 5ème armée allemande repassaient la Meuse et se repliaient vers Anvers, poursuivis par les armées de FOCH. Le 5 novembre, le caporal Maurice HACOT, affecté au centre radio-télégraphique de la Tour Eiffel, capta, à 6 heures du matin, un message en morse émis de Spa. C'était une demande d'armistice qu'il transmit aussitôt au colonel FERRIE.

Sur les fronts orientaux, des armistices avaient également été signés peu avant : le 29 septembre 1918 avec la Bulgarie, le 30 octobre 1918 avec l'empire ottoman et le 3 novembre avec l'Autriche-Hongrie. Ces armistices ont contribué à la défaite de l'Allemagne et provoqué la chute de trois empires. Charles Ier, alors empereur d'Autriche, renonça au trône ; la dynastie des Habsbourg avait régné plus de 600 ans, et le Kaiser GUILLAUME II abdiqua également.

Pour la signature de l'armistice, FOCH a souhaité opérer dans un lieu isolé des regards et des journalistes, capable d'accueillir deux trains sur des voies parallèles : un pour les Alliés et l'autre pour les Allemands. L'ancien épi de tir désaffecté du Francport, proche de la gare de Rethondes dans la forêt de Compiègne, redécouvert par hasard convenait parfaitement. L'Armistice fut signé dans le wagon-restaurant du train français. Il prit effet le 11/11/1918 à 11 heures.

Le soir du 11 novembre, CLEMENCEAU confiait avec lucidité au Général MORDACQ : « Nous avons gagné la guerre et non sans peine. Maintenant il va falloir gagner la paix, et ce sera peut-être encore plus difficile ».

L'Armistice de 1918 mettant fin aux hostilités, il fallait encore mettre fin à la guerre. Élaboré au cours de la conférence de Paris, le traité de paix est signé le 28 juin 1919, date anniversaire de l'attentat de Sarajevo (28 juin 1914, prétexte à l'ultimatum austro-hongrois adressé à la Serbie, et à l'entrée en guerre des puissances européennes). Il est signé dans la galerie des glaces du château de Versailles, près d'un demi-siècle après la proclamation de l'Empire Allemand dans cette même galerie des glaces, (le 18 janvier 1871). Il est promulgué le 10 janvier 1920. Il annonce la création de la Société des Nations (SDN) et condamne lourdement l'Allemagne.

A la conférence de Paris pour la préparation du traité, les puissances victorieuses invitent des représentants du monde entier, mais n'invitent aucun responsable des États vaincus, ni de la Russie (désormais bolchevique), qui avait accepté un armistice séparé en 1917, avant d'être contrainte de signer le traité de Brest-Litovsk en 1918. . Certaines personnalités auront une influence déterminante, ce sont les dirigeants des principales puissances victorieuses :Lloyd George, premier ministre britannique, Vittorio Orlando, président du Conseil, Milenko Vesnić ministre de Serbie, Georges Clemenceau, chef du gouvernement français et ministre de la Guerre, et Woodrow Wilson, président des États-Unis.

Pour l'Allemagne, ce traité, imposé sans négociations possibles au cours de la conférence de Paris, par les vainqueurs, est considéré comme un « Diktat ». Il définit les sanctions prises contre l'Allemagne et ses alliés. Celle-là, , est amputée de certains territoires (l'Alsace et la Lorraine sont restituées à la France et le couloir de Dantzig donne à la Serbie un accès à la mer) et privée de ses colonies. Elle est astreinte à de lourdes réparations économiques et à d'importantes réductions de sa capacité militaire.

Un bureau Louis XV a été dressé au centre de la galerie des glaces, sous le tableau emblématique de Louis XIV . La séance dure cinquante minutes. Aucun décorum, aucune musique pour célébrer ce moment solennel. Vingt-sept délégations représentant trente-deux puissances sont présentes. Sont assis à la table, les quatre représentants des principales nations alliées : Clémenceau pour la France, Wilson pour les États-Unis, Lloyd George pour la Grande-Bretagne, et Orlando, président du Conseil italien, pour l'Italie. En face, le ministre des affaires étrangères Hermann Müller (SPD) et le ministre des transports Johannes Bell (Centre) composent la délégation allemande.

Signature du traité, photographiée par le peintre william Orpen

Pour la préparation du traité, les positions des divers intervenants divergent ;

-le président américain veut mettre en place la nouvelle politique internationale dont il avait déjà exposé, en quatorze points, les principes directeurs. Pour lui, la nouvelle diplomatie doit être fondée sur le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », tout en concédant la création juridique des mandats de la Société des Nations. Il jouit d'un grand prestige et surtout d'une puissance économique sans égale, face aux Européens ruinés et saignés. Il cherche à ménager l'Allemagne, à la fois pour éviter tout revanchisme et pour y retrouver un partenaire économique.

-Lloyd George, dans un premier temps, tient à « presser le citron jusqu'à ce que les pépins craquent ». Mais à partir de mars 1919, il considère l'Allemagne suffisamment affaiblie et veut au contraire éviter une suprématie française : fidèle à la doctrine de l'équilibre des puissances continentales, il décide alors d'éviter qu'aucun des deux rivaux n'acquière une trop grande force.

-Clémenceau, au contraire, cherche à imposer au vaincu le paiement de lourdes indemnités pour réduire sa puissance économique et politique, et pour financer la reconstruction de la France, ainsi que la reprise de l'Alsace-Lorraine.

-Orlando tient essentiellement à récupérer ses terres.

L'acceptation contrainte de l'Allemagne.

Un projet de traité est remis, au Trianon Palace le 7 mai, date anniversaire du naufrage du Lusitania, à la délégation allemande. Des contrepropositions sont remises le 29 mai par notes écrites, la délégation allemande estime que le projet n'est pas conforme aux 14 points du Président Wilson. Ces observations très détaillées n'aboutissent qu'à de très légères modifications, sous l'influence de Lloyd George. Le traité définitif est remis le 16 juin au gouvernement allemand avec un ultimatum de 5 jours, au-delà duquel l'armée française envahirait l'Allemagne. Le chancelier Scheidemann, ne pouvant accepter cette humiliation, démissionne avec l'ensemble de son gouvernement. Le socialiste Gustav Bauer accepte le pouvoir et donne son consentement sous la menace, l'armée allemande n'étant pas en état de résister. L'assemblée allemande vote l'adoption du traité par 237 voix contre 138 pour éviter l'occupation. Le traité est signé, avec réserves, le 28 juin par deux membres du gouvernement constitué dans l'urgence, le ministre des affaires étrangères Hermann Müller et le ministre des transports Johannes Bell. Il comprend plusieurs parties.

La première partie du traité établit une charte pour une Société des Nations. Elle reprend l'idéal wilsonien d'une diplomatie ouverte, organisée par un droit international. La treizième partie pose les principes du Bureau international du travail. Le reste du traité est essentiellement consacré aux conditions de la paix en Europe. L'Allemagne et ses alliés sont déclarés seuls responsables des dommages de la guerre. Ce principe justifie les exigences très lourdes des vainqueurs à l'égard de l'Allemagne.

Conséquences territoriales.

La seconde partie du traité définit les remaniements territoriaux et les frontières de l'Allemagne, mais dans plusieurs régions, la détermination du tracé définitif des frontières est remise à plus tard. L'indépendance des nouveaux états de Pologne et de Tchécoslovaquie est également affirmée. L'indépendance de l'Autriche, dans son nouveau périmètre, est également protégée : il est interdit à l'Allemagne de l'annexer.

L'Allemagne est amputée de 15 % de son territoire et de 10 % de sa population au profit de la France, de la Belgique, du Danemark, et surtout de la Pologne, recréée. Il s'agit essentiellement de régions que l'Allemagne avait naguère conquises par la force. Les principales transformations territoriales sont :

-la restitution à la France de la Lorraine mosellane et des deux départements alsaciens (Haut-Rhin et Bas-Rhin),

-l'intégration à la Belgique des cantons d'Eupen et de Malmedy, dont la Vennbahn,

-la possibilité pour le Danemark de récupérer certains territoires du nord de l'Allemagne où se trouvent des populations danoises, bien que le Danemark n'ait pas participé militairement au conflit ; la décision doit être soumise à un vote de la population locale

Le référendum a lieu en 1920, avec pour résultat que les villes d'Åbenrå, Sønderborg et Tønder redeviennent danoises, après avoir été annexées en 1864 par la Prusse lors de la guerre des Duchés ;

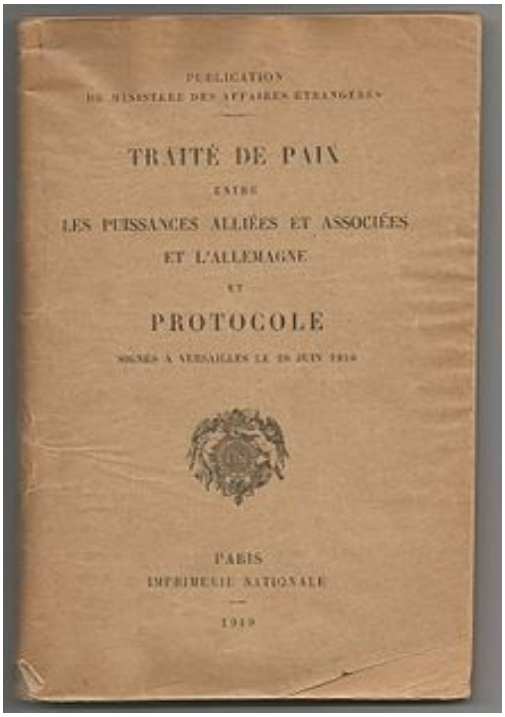

Page de couverture de la version française du traité (document publié le 28 juin 1919.)

-le territoire du Bassin de la Sarre est placé sous administration internationale pour quinze ans et son statut définitif doit être soumis à référendum ;

-d'importants territoires qui se trouvaient dans l'est de l'Allemagne sont attribués au nouvel État polonais, dans certaines régions, le statut définitif n'est pas décidé, il doit être déterminé par une commission ou par un référendum dans la zone concernée. Dantzig devient une ville libre, ce qui garantit l'accès de la Pologne à la mer, mais a aussi pour effet de séparer la Prusse-Orientale, restée allemande, du reste de l'Allemagne par le corridor de Dantzig.

Dispositions militaires.

De nombreuses mesures sont prises pour limiter le pouvoir militaire de l'Allemagne et protéger ainsi les États voisins. Les clauses militaires forment la cinquième partie du traité :

- l'Allemagne doit livrer 5 000 canons, 25 000 avions, ses quelques blindés et toute sa flotte (qui se sabordera dans la baie écossaise de Scapa Flow) ;
- son réarmement est strictement limité ; elle n'a plus droit aux blindés, à l'artillerie et à ses forces aériennes ;
- son armée est limitée à un effectif de 100 000 hommes et le service militaire est aboli ;
- la rive gauche du Rhin, plus Coblence, Mayence et Cologne, sont démilitarisées.

Dispositions économiques et financières.

À la suite des dommages causés pendant toute la durée de la guerre dans le nord de la France et en Belgique, l'Allemagne, considérée comme principale responsable de la guerre, doit payer de fortes réparations aux Alliés. Le montant à payera, après plusieurs évaluations est fixé à 132 milliards de marks-or. Au taux de conversion de 1914, c'est-à-dire un mark-or pour 0,358 425 g d'or fin, ces 132 milliards de marks-or correspondent à 47 312,1 tonnes d'or, lesquelles vaudraient, au cours d'avril 2014, environ 1 420 milliards d'euros, ou 1 960 milliards de dollars américains.

La Commission des réparations et la Banque des règlements internationaux estiment que finalement, l'Allemagne n'a payé au total, que 20,6 milliards de marks-or de réparations. La France toucha au total un peu plus de 9,5 milliards de marks-or, au lieu des 68 prévus. Les seules dépenses pour la reconstruction des régions dévastées se sont élevées à 23,2 milliards de marks-or.

Plusieurs sanctions commerciales et des livraisons en nature complètent ce volet. Les brevets tombent dans le domaine public (L'aspirine de Bayer tombe ainsi dans le domaine public). Les fleuves Rhin, Oder et Elbe sont internationalisés économiquement et l'Allemagne doit admettre les marchandises en provenance d'Alsace-Moselle et de Posnanie sans droits de douane. En outre, le pays doit livrer aux Alliés du matériel et des produits.

Renoncement de l'Allemagne à son empire colonial.

Dans la quatrième partie du traité, l'Allemagne, toujours à titre de compensations, est forcée de renoncer à son empire colonial.

Juridiquement, et sous l'influence de Wilson, les Alliés, cependant, n'annexent pas purement et simplement ces territoires : ils les « administrent » sous mandat de la Société des Nations. Ces peuples, considérés comme non encore capables de se diriger eux-mêmes, leurs territoires demeuraient dans les faits, sous le joug colonial des puissances européennes et du Japon.

C'est ainsi que, au sein des Alliés, les puissances coloniales riveraines des possessions allemandes en Afrique (Grande-Bretagne, France, Belgique et Union sud-africaine) se partagent ces dernières : le Cameroun, le Togo, l'Afrique orientale allemande (actuels Tanzanie, Rwanda et Burundi) et le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie). Cette dernière colonie allemande a déjà été conquise militairement en 1914-1915 par l'Union sud-africaine, qui la reçoit en mandat de la SDN en 1920.

Dans le Pacifique, la Nouvelle-Guinée allemande, occupée pendant la guerre, est partagée entre le Japon, l'Australie et le Royaume-Uni, qui administrent ces territoires sous mandats de la SDN (dans les faits, Nauru, sous mandat britannique, est administré par l'Australie). Les Samoa allemandes passent sous mandat néo-zélandais.

Dans la foulée, l'Allemagne devra également renoncer à ses intérêts commerciaux (ses comptoirs et ses conventions douanières) de par le monde (Chine, Siam, Égypte, Turquie, etc.).

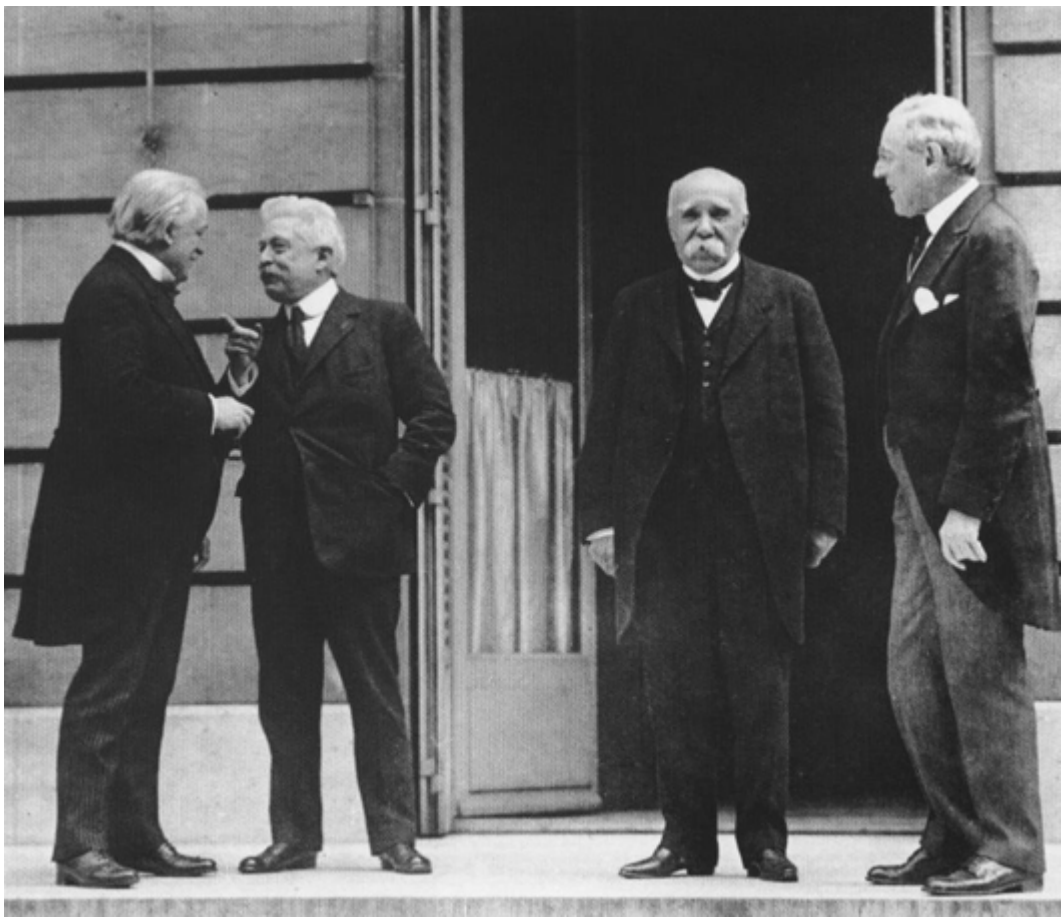

Les quatre principaux négociateurs alliés du traité de paix posent devant le château de Versailles : David Lloyd George (Royaume-Uni), Vittorio Orlando (Italie), Georges Clemenceau (France) et Thomas W. Wilson (Etats-Unis).

La ratification.

L'assemblée allemande a ratifié le traité, qualifié par l'opinion publique de Diktat, dès avant sa signature. La Chambre des Communes le ratifie sans enthousiasme mais sans longs débats le 3 juillet 1919. En France, la ratification est précédée d'une longue phase de discussions. Le traité est examiné par une commission créée le 3 juillet 1919 présidée par René Viviani devant laquelle Clemenceau doit justifier ses concessions. Malgré les critiques, le vote de la Chambre des députés est acquis le 2 octobre 1919, celui du Sénat le 11 octobre 1919. Le traité ne sera pas ratifié par le Sénat américain, ce qui empêchera les États-Unis d'entrer à la Société des Nations, et qui d'emblée réduit la portée de cette organisation.

Les traités annexes.

Le même jour, le 28 juin 1919, est signé le petit traité de Versailles qui reconnaît l'indépendance de la Pologne et protège ses nouvelles minorités en vertu des dispositions de l'article 93 du traité.

Ensuite, des traités annexes au traité de Versailles seront signés séparément avec chacun des vaincus : les traités de Saint-Germain-en-Laye (10 septembre 1919) puis du Trianon (27 novembre 1919) avec l'Autriche-Hongrie qui est partagée en :

- une Autriche réduite au territoire majoritairement occupé par des germanophones ;
- un état hongrois indépendant, réduit au territoire majoritairement occupé par des magyarophones, moins certains comtés de Slovaquie, Voïvodine et Transylvanie, notamment ceux enclavés dans d'autres majorités linguistiques ;
- la Tchécoslovaquie, État principalement binational (Tchèques et Slovaques), mais avec une forte minorité germanophone (Sudètes) et d'autres minorités : polonaise, hongroise, ruthène.
- d'autres parties de son territoire vont à :
- la Roumanie, la Transylvanie avec de fortes minorités hongroise et germanophone, enclavées au milieu des Roumains ;
- l'Italie :les provinces du Haut-Adige, germanophone, et les territoires italophones de Trente, la ville de Trieste, la péninsule de l'Istrie et la ville de Zara en Dalmatie ;
- pour répondre aux vœux de la majorité des Slaves du sud à l'époque, et pour récompenser la Serbie, une fédération des Slaves du Sud est créée : la Yougoslavie dite alors officiellement royaume des Serbes, Croates et Slovènes, et comportant Serbie, Monténégro, Croatie et Slovénie, plus la Bosnie-Herzégovine (région multinationale) et une minorité hongroise en Voïvodine. Cette clause du traité de Versailles sera abrogée en 2003, et son abrogation, définitivement effective en 2006 : la Yougoslavie n'existe plus. Cependant, les anciennes régions austro-hongroises (Slovénie et Croatie), sont aujourd'hui des pays à part entière, membres de l'UE.

CARNET

DE

L'UNATRANS

GENERAL BOTTRIE

Le commandement des systèmes d'information et de communication vous fait part du décès du général de division (2s) Jacques BOTTRIE, survenu le 30 janvier 2019. Il avait 89 ans.

Il a été chef de corps du 53e RCT à Fribourg (FFA) de 1976 à 1978, puis commandant des transmissions du 3e corps d'armée et de la 1re région militaire de 1982 à 1984.

Admis dans la 2e section des officiers généraux le 01/11/1987.

GENERAL DELORS

Je n'ai pas reçu de nécro du Général DELORS

GENERAL DEY

Je n'ai pas reçu de nécro du Général DEY

Gilbert PIERRAT

Je n'ai pas reçu de nécro de Gilbert PIERRAT

Lieutenant (h) Daniel MANTZER

Le lieutenant (h) Daniel MANTZER est décédé subitement le 13 avril 2019, il venait d'avoir 82 ans ; ses obsèques se sont déroulées le 18 avril 2019 à Palaiseau.

Daniel MANTZER avait été affecté au 8ème RIT au Fort de Bicêtre de mars 1957 à juillet 1958. Ensuite il avait été affecté à la 503ème Compagnie de Parc des Transmissions à Oran de juillet 1958 à septembre 1959.

Il avait été membre de l'ASORT 1° RM de 1968 à 1988 où il avait occupé la fonction de président de section départementale de l'Essonne de 1974 à 1988 ; et il avait membre de l'Association des Transmetteurs de l'Essonne de 1988 à 2018 où il avait été trésorier, puis président et enfin président honoraire.

Il avait été membre de l'amicale du 152ème bataillon de Transmissions depuis 1974.

Il avait reçu entre autres :

- Un Titre de reconnaissance de la nation (Afrique du Nord), tu étais un ancien combattant en Algérie
- La Médaille de bronze des Services Militaires Volontaires
- La Médaille d'argent attribuée par la Fédération Nationale des Associations de Sous-Officiers de Réserve
- La Médaille d'Honneur des Transmissions échelon platine attribuée par l'Union Nationale des Transmissions.

Le lieutenant (h) Daniel MANTZER recevant en 2014 la Médaille Médaille d'Honneur des Transmissions échelon platine des mains du COL (er) HUG, délégué Général de l'UNATRANS

ANNUAIRE DES VICE-PRÉSIDENTS DE L'UNATRANS (PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS OU AMICALES AFFILIÉES À l'UNATRANS)

ASSOCIATION OU AMICALE	PRÉSIDENT	ADRESSE	VILLE	TÉLÉPHONE	E-mail
Amicale d'Auvergne du Génie et des Transmissions	DARBELET Daniel LCL	382 boulevard J B Bargoin	63270 VIC LE COMTE	04 73 69 05 95	daniel.darbelet@orange.fr
Amicale de la 785° CGE	NAQUIN Gladys CCH1	Quartier Stephan Rue Benoit BP 06	35998 RENNES CEDEX 9	02 90 08 82 93	gladys.naquint @intradef.gouv.fr
Amicale des Anciens Cadres de l'EAT de Montargis	LECLERE Jacques COL	7 rue Frédéric Mistral	45700 VILLEMANDEUR	02 38 93 78 44	jacrilec@wanadoo.fr
Amicale des Anciens de la 785° CGE	DERIVIÈRE Jean-Pierre CNE	10 La Petite Muterne	56230 MOLAC	06 61 92 87 80	jean-pierre.deriviere@ laposte.net
Amicale des Anciens du 45° RT et Transmetteurs de Drôme Ardèche	TRILLE Jean-François CNE	32 Rue des Marguerites	26200 MONTÉLIMAR	04 75 52 02 03	jfmt@free.fr
Amicale des Anciens du 53°RT	VILLARS Gilbert COL	47 Rue de la gare	54360 DAMELEVIÈRES	03 83 75 80 65	gilbertvillars @orange.fr
Amicale des Anciens du Génie et des Transmissions de la Meuse	Vice-Président : GALTIÉ Roland	34 R. du Général Serre de Rivières	55100 VERDUN	06.45.21.09.98	roland.galtie@wanadoo.fr
Amicale des Anciens Musiciens du 18° RT	PIERREL Julien	2bis R. des Jardins	88430 CORCIEUX	06 80 02 62 49	julienpierrrel@orange.fr
Aùicale du COMSIC	BATT Christophe ADC	BP 18	35998 RENNES Cedex	04 50 63 21 35	Amicale-comsic@maposte.net
Amicale des Transmetteurs du Languedoc Roussillon	CHRISTOL Odile ADC	215 Rue de Belfort 82 Allée du Pdt Milliau	34200 SÈTE 34000 MONTPELLIER	06 67 29 23 98	avenirposcka@wanadoo.fr
Amicale des Transmissions de la Cote d'Azur	DARRIET Raoul CBA	730 Chemin de Ste Hélène	06390 CONTES	04 93 79 23 15	raoul.darriet @orange.fr
Amicale du 28° RT et de ses Anciens	LECOUTRE Hervé LCL	28°RT- Quartier de Banges	63505 ISSOIRE CEDEX	04 73 55 73 01	herve.lecoutre @intradef.gouv.fr
Amicale du Fort de Bicêtre	HEBERT Bruno ADC	Fort de Bicêtre	94271 LE KREMLIN BICETRE	01 56 20 38 45	bruno.hebert @ intradef.gouv.fr

Amicale régimentaire du 40° RT	BROCHETON Laurent Cne	BP 70328	57120 THIONVILLE	03 82 88 81 50	Laurent.brocheton@intradef..gouv.fr
Amicale régimentaire du 44° RT	CORLAY Jean Miche lCne	BP 85144	571 25 MOLSHEIM	03 88 04 60 543	jean-michel.corlay @intradef.gouv.fr
Amicale régimentaire du 48°RT	LEVEL Eric MAJ	Caserne Toussaint	47518 AGEN CEDEX	05 53 48 93 2 37	eric.level@intradef.gouv.fr
Amicale régimentaire du 53° RT	MOUNIER Frédéric CNE	CS 80229	54301 LUNEVILLE CEDEX	03 83 77 63 49	frederic.1.mounier @intradef.gouv.fr
Amicale régimentaire du 54° RT	FRANÇOIS Julien TSEF	BP 80265	67504 HAGUENAU CEDEX	03 88 06 81 08	julien.francois.ext @intradef.gouv.fr
Amicale Vosgienne des Anciens des Transmissions	MANGIN Jean Marie	7 Le Village	88450 VARMONZEY	03 29 38 07 66	mangin.jeanmarie@gmail.com
Anciens de la Radio et de l'Électronique	COLIN Jean-Marie	20 Rue Émile Dubois	75014 PARIS	01 45 65 22 92	ejm.colin@hotmail.com
Association Centrale des Officiers Mariniers et Marins de Réserve	CHOVET Philippe MP	5 rue Fondere	13004 MARSEILLE	06 71 76 42 99	phillipe.chovet@intrsdef.gouv.fr
Association de la Guerre Électronique de l'Armée de Terre	DEGOULANGE Jean-Marc Gal	1 Route de Canteloup	33390 FOURS	03 88 38 28 63	Jean-marc.degoulange @orange.fr
Association des Amis du Musée de l'Arme des Transmissions	GALÈS Xavier CBA	6 Avenue de la Boulais	35510 CESSON SEVIGNE	02 99 62 50 43	xavier.gales @intradef.gouv..fr
Association des Anciens des Écoles de Transmissions	DESILLE Pierre LTN	17 Rue des Tertres	35690 ACIGNÉ	02 99 62 5 0 43	pierre.desille @laposte.net
Association des Anciens du 18°RT	GRAMMONT Jean Paul LCL	460 Rue Sous les Roches	88180 ARCHETTES	03 29 32 64 35	jpgrammont @wanadoo.fr
Association des OR Transmissions de la Région Parisienne	BIBAL Philippe COL	40 Rue Albert Thomas	75010 PARIS	01 42 08 03 71	bibal @club-internet.fr
Association des Réservistes du Chiffre et de la Sécurité de l'Information	DESVIGNES Jean Louis GDI	39 Rue Lekain	78600 MAISONS LAFFITTE	01 34 93 40 99	jean-louis.desvignes @arcsi.fr
Association des Transmetteurs d'Alsace (ATAL)	DEDIEU Jean-François COL	15 rue du Xottage	67550 ENDENHEIM	03 88 18 89 43	jean-francois.dedieu @orange.fr

Association des Transmissions de la Région de Paris	BREUILLER Bernard ADC	15 Boulevard du Président Bertrand	43000 LE PUY EN VELAY	04 71 02 61 62 06 48 78 79 56	b_breuiller@orange.fr
Association des Transmetteurs de Lorraine	SERRE Valentin COL	5 Av. Gremillon	54425 PULNOY	06 51 14 99 11	valentin.serre @orange.fr
Association des Transmetteurs du Nord de la France	KUPCZAK Daniel CNE	25 Rue Delemotte	59790 RONCHIN	03 20 53 88 48	atnf.aort2 @orange.fr
Association du Génie et des Transmissions de Nancy et des environs	RICIARELLI Massimo	30 Chemin du Nayeux	54410 LANEUVEVILLE DEVANT NANCY	06 21 27 76 30	massimo.ricciarelli @free.fr
Association Nationale Air des Télécoms et du Contrôle	BIBAUD Jean CDT	24 Rue du Monard	17600 SAUJON	06 62 80 46 09	jean.bibaud @wanadoo.fr
Association Nationale Interarmées des Sic et du Contrôle	MORIZOT Fernand SLT	152 Route de la Gardure	13320 BOUC BEL AIR	04 42 22 44 11	anisicc@free.fr
Association pour la Promotion de l'Arme des Transmissions	DUCHEMANN LCL	101 Avenue Marcel Hagelen	18000 BOURGES	06 89 17 90 56	jean-yves.duchemann @iintradef.gouv.fr
Union Nationale des Télégraphistes	FAGON Francis LCL	30 Rue Louis Breguet	37100 TOURS	02 47 49 20 27	francis.fagon @numericable.fr
Amicale DL8	MARTINEU Nelly ADC	Site de Suresnes 8 Av. du Pdt Kennedy 92150 SURESNES	78102 ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01 41 44 54 96	nelly1.martineu@ intradef.gouv.fr
Association "Les Brodequins du 48"	TOEUF Didier ADC	48°RT QUARTIER TOUSSAINT	47518 AGEN CEDEX 09	05 53 49 93 29	didier.toeuf@intradef. gouv.fr
Amicale Bellecombe-Sonis	YANG Tchoua SGT	BP 3521	45038 ORLEANS CEDEX	02 38 65 24 36	tchoua.yang@ intradef.gouv.fr

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Fédération Nationale des Associations de personnel de La Poste et d'Orange pour la Recherche Historique	GIBERT Alain	22 rue de la Sapinière	54520 LAXOU	03 83 27 68 00 03 83 28 85 00	www.fnarh.com
Amicale de la Poste aux Armées	MOURNETAS Patrice	141 rue Lamartine	88650 ANOULD	amicaleposteauxarmees.overblog.com	

Conseil d'administration de l'UNATRANS

Fonction	Nom et Prénom	Adresse	Code Postal et Ville	Téléphone	Courriel
Président national	BOISSAN Yves-Tristan GDI	3 Rue Carpeaux	94400 VITRY SUR SEINE	01 47 26 37 93 06 72 24 33 65	yves.boissan@wanadoo.fr
Président adjoint	FRECHER Daniel GAL	88 Rue de la Libération	27140 GISORS	02 32 15 48 21	frecher_dan@orange.fr
Pdt honoraire	BOUTHILLIER Claude COL	8, Avenue de Celle	92360 MEUDON LA FORET	01 46 30 83 11	bouthillier.claude@neuf.fr
Délégué général	HUG Jacques COL	15, Rue de l'Orme Sec	94240 L'HAY-LES-ROSES	09 67 68 06 63	jafrabru@orange.fr
Secrétaire général	BIBAL Philippe COL	40 Rue Albert Thomas	75010 PARIS	01 42 08 03 71	bibal@club-internet.fr
Secrétaire gal adjoint	LE NORCY Jean LTN	15, Avenue Thierry	92410 VILLE D'AVRAY	01 47 50 05 31	lomesy@orange.fr
Trésorier	POLAIRE Joel CBA	3, Avenue du 8 mai 1945	91100 VILLABE	01 60 86 18 48	j.polaire@free.fr
Trésorier Adjoint Porte Drapeau	SARRI Marc MAJ	12 Rue de la Concorde	78500 SARTROUVILLE	06 07 81 08 59	marc.sarri@orange.fr
Chargé de mission	BARTHÊLÉMY Jean-Claude		91700 VILLIERS SUR ORGE	06 35 66 43 44	barthelemy.jeanclaude@neuf.fr
Chargé de mission	BEGUIN Francis LTN	104, Rue Xavier de Maistre	92500 RUEIL MALMAISON	01 47 51 66 39	francis.beguin@orange.fr
Chargé de mission	BIBAUD Jean Cdt	24, Rue du Monard	17600 SAUJON	05 46 22 12 67	jean.bibaud@wanadoo.fr
Chargé de mission	BOUTRY Christian MDL	Chemin des Bosquets	14100 ROCQUES	02 14 11 80 04 06 34 60 92 14	christianboutry14@gmail.com
Chargé de mission	BREUILLER Bernard ADC	15 Boulevard du Président Bertrand	43000 LE PUY EN VELAY	04 71 02 61 62 06 48 78 79 56	b.breuiller@orange.fr
Chargé de mission	CHAMPARNAUD Jean-Philippe ADJ	69 Chemin de Lahrie	64100 BAYONNE	06 87 69 31 89	j-ph.champarnaud @orange.fr
Chargé de mission	DOMET Francis MAJ	1 Rue de Lorraine	94320 THIAIS	06 71 81 64 89	francis.domet@gmail.com
Chargé de mission	FAGON Francis LCL	20, Rue Louis Breguet	37100 TOURS	02 47 49 20 27	francis.fagon@numericable.fr
Chargé de mission	LAFONTA Roger LCL	5, Place du Président	75007 PARIS	01 47 34 41 29	roger.lafonta@aliceadsl.fr

		Mithouard			
Chargé de mission Site WEB	JAMBOIS Régis LCL	23 rue Jeanne d'Arc	92250 LA GARENNE COLOMBES	06 99 33 12 43	regis.jambois@ gmail.com
Chargée de mission	POIROT Danielle Mme	1 Rue Charles Déguy	91130 MONTGERON	06 03 30 59 61	danielle.poirot@free.fr
Chargé de mission	QUESADA Charles	7 Rue du Conventionnel Chiappe	75013 PARIS	09 50 28 73 40	charles.quesada@laposte.net
Chargée de mission	ROLLIN Jeannine Mme	Les Marronniers-37B, av Miss Cavell	94100 SAINT MAUR des FOSSÉS	01 48 89 48 93	rollin.jeannine@orange.fr
Chargé de mission	THOMAS Michel LCL	19, Clos des Sablons	77000 VAUX-LE-PENIL	01 64 09 43 34	matmar42c@gmail.com